

M3C

RAPPORT
DE GESTION
2024



Sommaire

INTRODUCTION

Message du président
Message du directeur
MBC en bref
MBC en chiffres
Organisation

DÉVELOPPEMENT ET MARCHÉS

Planification et optimisation de l'offre
Offre de transport public
Évolution de la fréquentation
Distribution et gestion des ventes
Marketing
Transport scolaire

PRODUCTION ET GESTION DE L'OFFRE

Personnel roulant
Centre de gestion du trafic
Projet « carrefours-feux »
Transport de marchandises

MATÉRIEL ROULANT

Route
Rail

INFRASTRUCTURE

Gestion et financement des infrastructures
Maintenance du réseau ferroviaire
Projets d'infrastructures ferroviaires
Grands projets
Immobilier

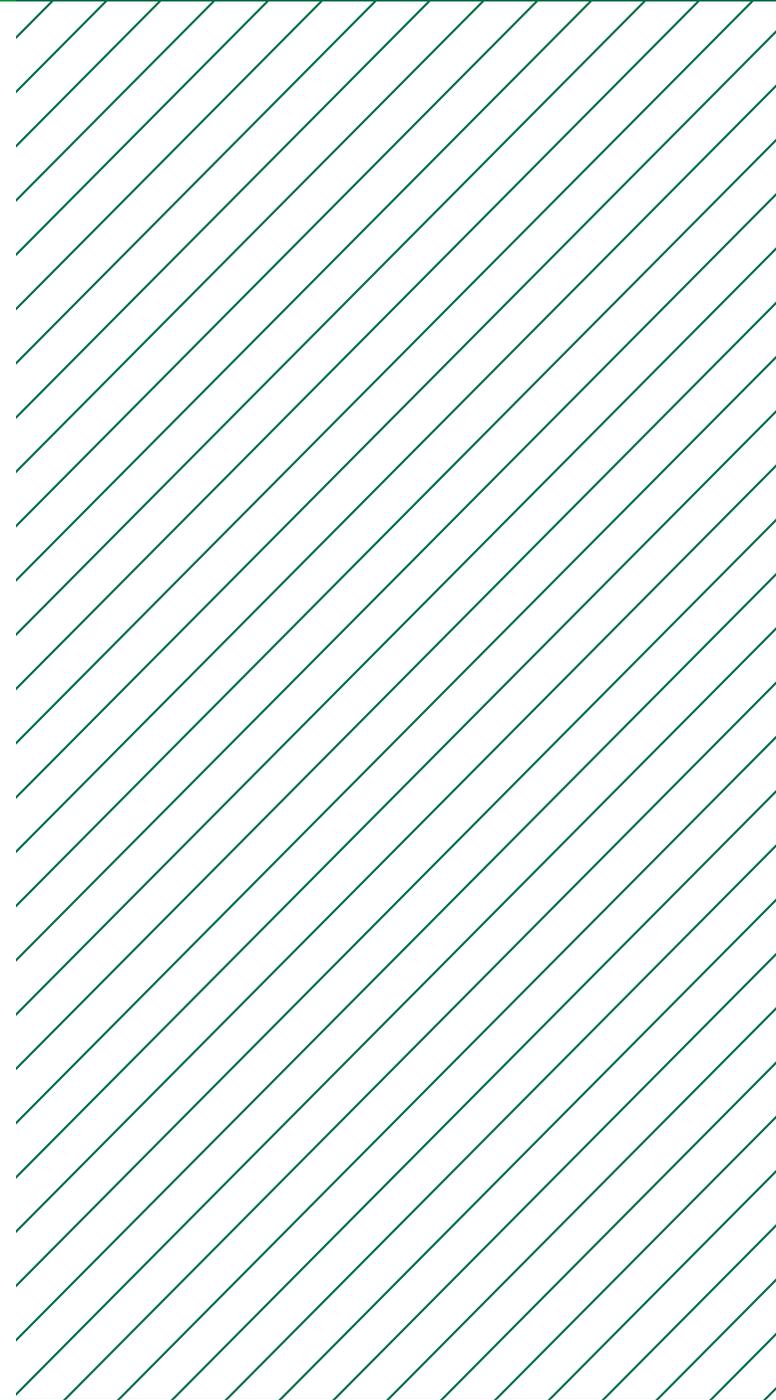
RESSOURCES HUMAINES

Évolution des effectifs
Gestion des potentiels et suivi des postes clés
Développement des compétences
Des événements fédérateurs pour les équipes
Situation de la caisse de pension

SERVICES GÉNÉRAUX

Informatique
Qualité et sécurité

COMPTES





INTRODUCTION

Message du président



Vincent Jaques

Président du Conseil d'administration

Message du directeur



Pierre-Alain Perren
Directeur général

MBC en bref

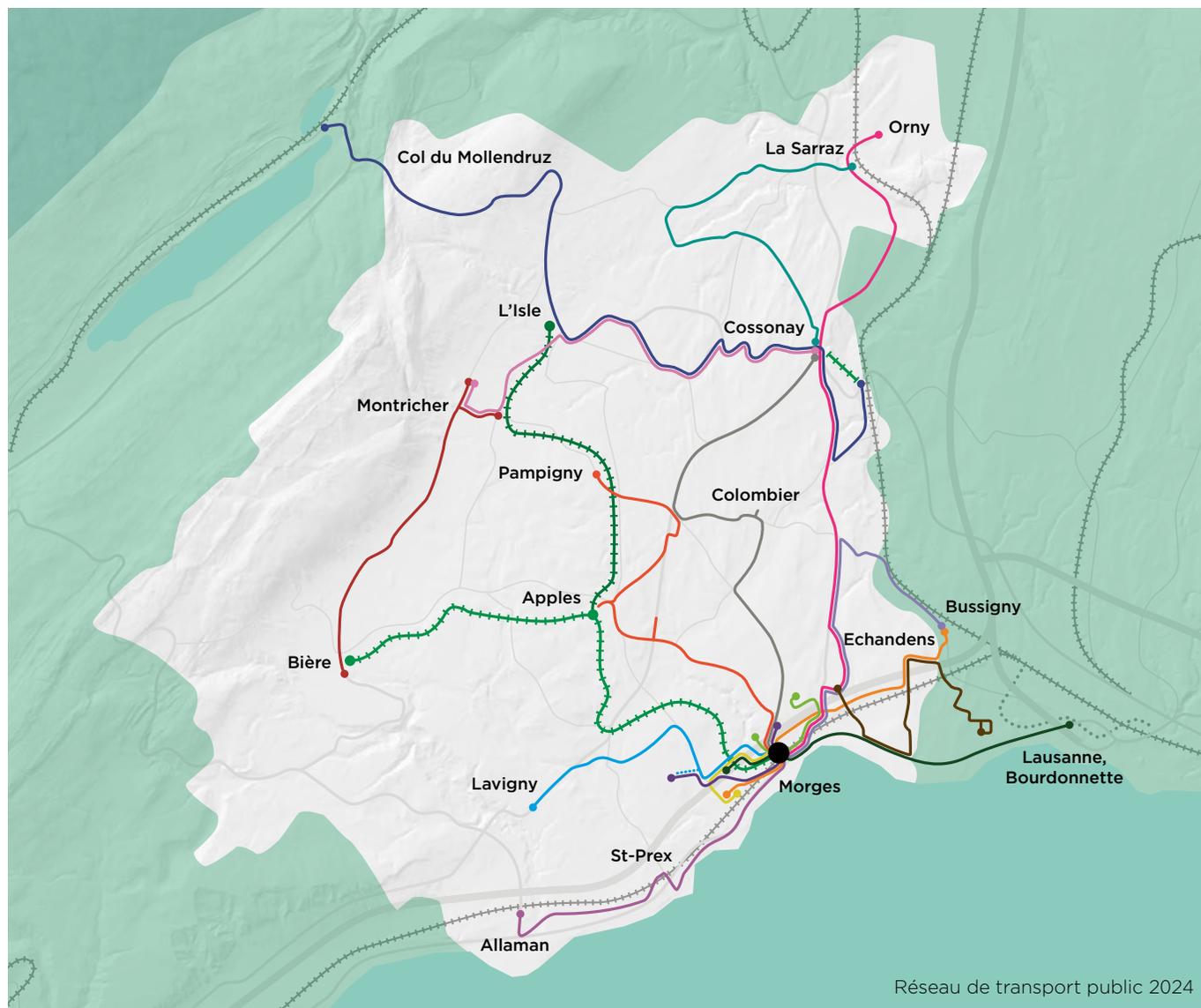
Trait d'union entre les régions rurales du pied du Jura et la zone urbaine des bords du Léman, les Transports de la région Morges Bière Cossonay SA (MBC) exploitent un réseau de transport public multimodal, essentiel à la mobilité du district de Morges.

Présente depuis 1895, l'entreprise est aujourd'hui une PME dynamique, contribuant activement au développement économique, au développement durable et à la qualité de vie de la région.

Ses activités couvrent le transport de personnes, le transport scolaire, transports par rail de marchandises et graviers, ainsi que des prestations touristiques.

Engagée pour une mobilité efficace et durable, l'entreprise œuvre chaque jour à répondre aux besoins de sa clientèle tout en poursuivant ses objectifs stratégiques: qualité de service, efficacité et durabilité.

L'attractivité de son offre encourage l'adoption des transports publics et renforce le report modal.



MBC en chiffres

au 31.12.2024



2

Lignes de chemin de fer

Bière - Apples - Morges
et Apples - L'Isle



6

Lignes de bus urbaines

701, 702, 703, 704,
705, 706



10

Lignes de bus régionales

724, 726, 730, 735, 736,
740, 742, 750, 752, 760



1

Funiculaire

Cossonay-Penthalaz -
Cossonay-Ville



62

Localités desservies



88'000

Population du district
de Morges



246 km

Réseau de transport public
(rail et route)



9 mio

Nombre de voyageuses
et voyageurs par an



95%

Taux de satisfaction
de la clientèle



5

Établissements scolaires desservis



6'200

élèves transporté·e·s
chaque jour



10'742 t

Transport de marchandises



249'790 t

Transport de gravier



« Nous convainquons la clientèle d'utiliser nos services par la qualité de notre offre de transport. »

Organisation

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

Les MBC sont une société anonyme, dont les actionnaires principaux sont la Confédération et le Canton de Vaud.

Composition de l'actionariat

Confédération suisse	32,8%
Etat de Vaud	26,6%
Communes	6,3%
Banque Cantonale Vaudoise	20,4%
Actions détenues par les MBC	13,2%
Actionnaires privés et autres	0,7%

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration compte 9 personnes élues par l'assemblée générale, dont au moins une présentée d'entente avec le Canton de Vaud, une d'entente avec les communes desservies par le chemin de fer, et une présentée d'entente avec les communes desservies par le bus. La rémunération globale du Conseil s'élève à CHF 218'400.-.

En 2024, le Conseil d'administration a validé le plan d'entreprise 2030, fixant les principaux jalons pour le développement de l'entreprise des cinq prochaines années: Qualité, Efficience et Durabilité. La recherche de nouvelles collaborations et l'étude de possibles rapprochements entre entreprises de transport font partie de cette nouvelle stratégie, et ont fortement occupé le Conseil au cours de l'année.

Le Conseil a également validé la nouvelle politique Qualité, Santé, Sécurité, Environnement et Responsabilité sociétale des MBC et suivi le développement de la culture d'entreprise, en particulier au sujet de la Diversité.

Analyse des risques

L'évaluation des risques constitue une composante de la gestion globale de l'entreprise. Le Conseil d'administration a analysé les risques le 6 novembre 2024. Actualisée chaque année, cette analyse porte sur les principales menaces susceptibles d'affecter la société et les mesures prises afin d'en réduire l'impact ou la probabilité.



De gauche à droite: Frédéric ROSSI, Nicolas COTTIER, Vincent JAQUES, Valérie INDUNI, Marie Christine GILLIÉRON, Philippe GAUDERON, Jean-Marc CHOLLET, Francis MONNIN, Christian CROISIER.

Composition du conseil d'administration

État au 31 décembre 2024

M. Vincent JAQUES *Président*

Municipal, Morges

M^{me} Marie Christine GILLIÉRON *Vice-présidente*

Syndique de Hautemorges

M. Christian CROISIER

Syndic de Ballens

M. Jean-Marc CHOLLET

Directeur « Landi Fiduciaire, Fenaco »

M. Nicolas COTTIER

Avocat – Délégué de l'Etat de Vaud

M. Philippe GAUDERON

Représentant des actionnaires privés

M. Francis MONNIN

Syndic de Denges

M. Frédéric ROSSI

Vice-Syndic, Gollion

M^{me} Valérie INDUNI

Syndique de Cossonay

Secrétaire hors Conseil d'administration

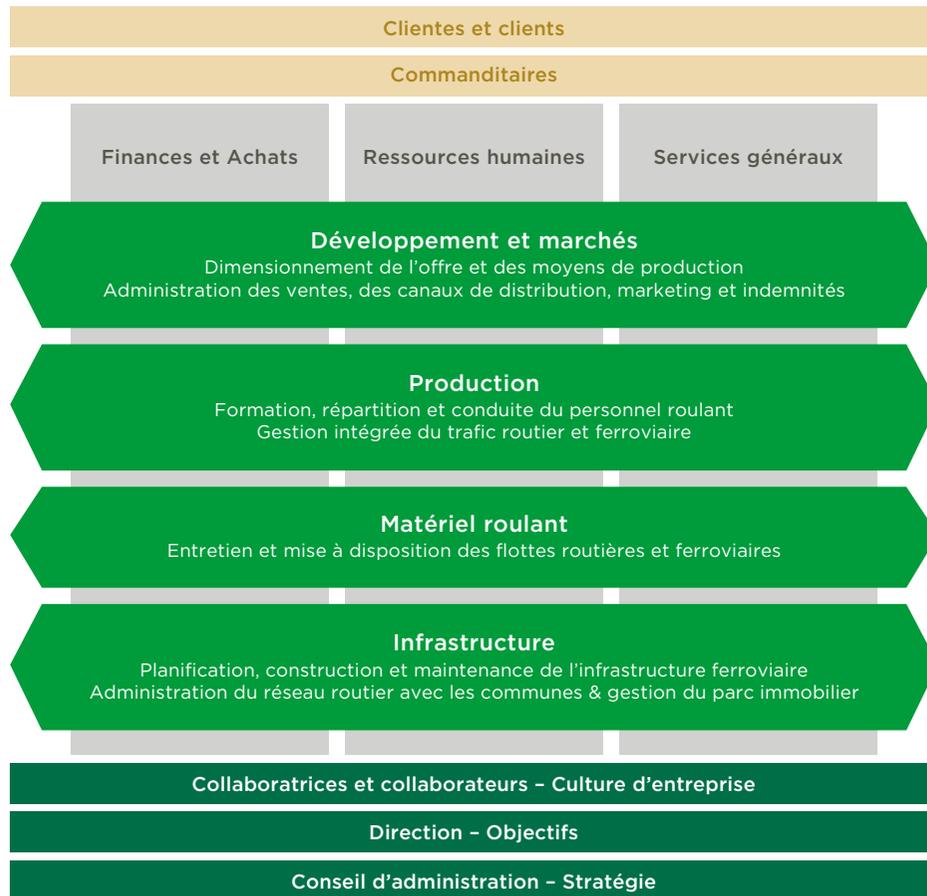
M^{me} Sandy Frasnetti, Assistante de direction des MBC

Organe de révision

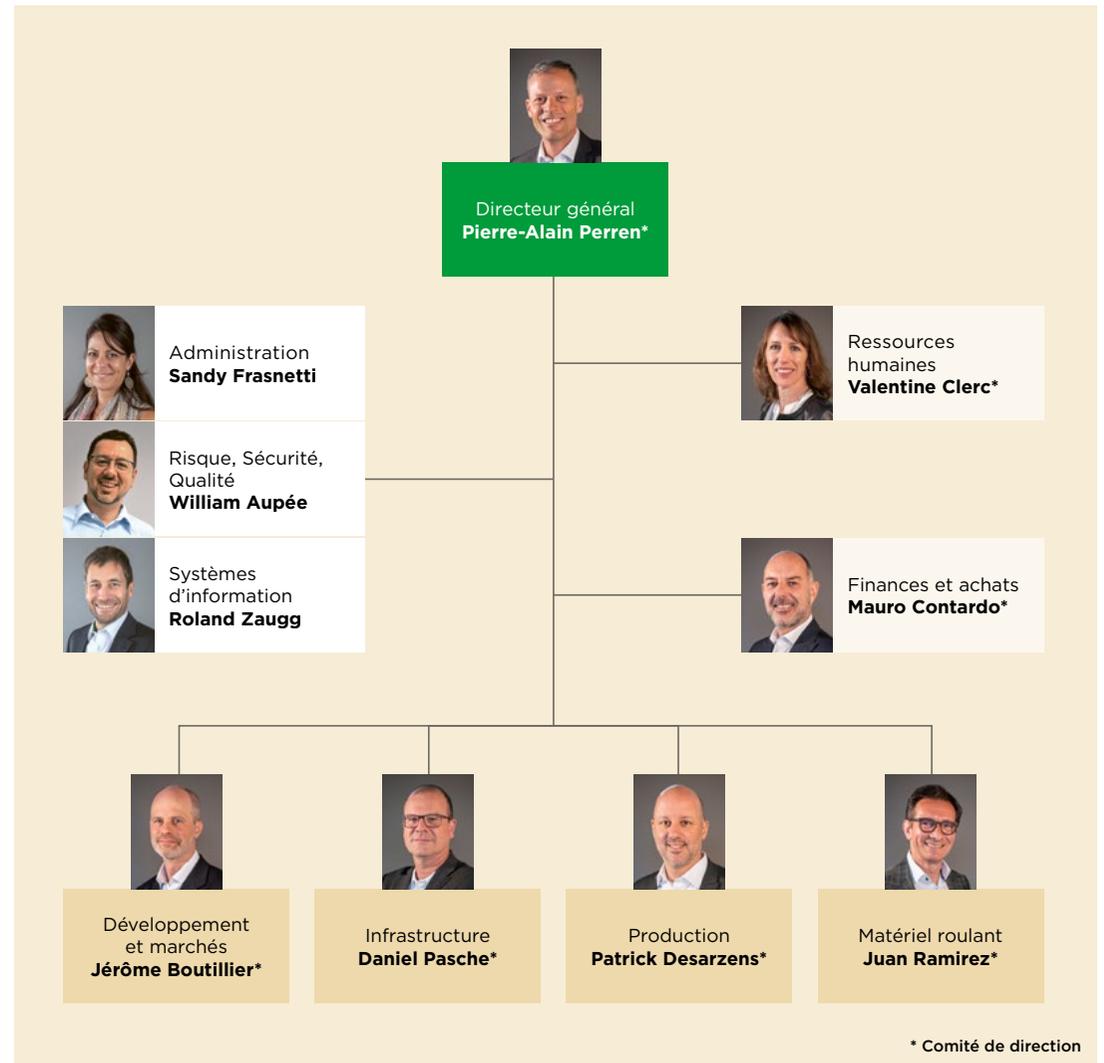
Fiduciaire BDO SA

STRUCTURE D'ORGANISATION au 31.12.2024

En 2024, les MBC se composent de quatre directions opérationnelles et de deux directions de support dont l'organisation est basée sur les processus d'entreprise.



DIRECTION ET ADMINISTRATION





DÉVELOPPEMENT
ET MARCHÉS

Planification et optimisation de l'offre

Le service en charge du développement des offres et de l'entreprise joue un rôle central dans la planification du réseau MBC et la conception des horaires. Son objectif: analyser l'offre en place, identifier des axes d'amélioration et proposer des solutions d'optimisation aux commanditaires.

Cette démarche repose sur une écoute attentive et des échanges réguliers avec les communes et le Canton, partenaires clés pour adapter l'offre aux besoins des territoires desservis. En complément, plusieurs sources d'information – telles que les indicateurs de suivi des performances du réseau, l'expérience du personnel sur le terrain et les retours de la clientèle – alimentent les réflexions stratégiques.

Ces actions sont guidées par l'objectif de satisfaire un maximum de personnes tout en répondant aux attentes des partenaires et aux impératifs de l'entreprise.

Pour rendre le réseau MBC plus attractif et fonctionnel, différents ajustements sont mis en place:

- › L'optimisation des fréquences et l'adaptation des horaires pour maintenir de bonnes correspondances avec le réseau ferroviaire national.
- › L'exploitation des opportunités de développement du réseau en fonction des évolutions de la mobilité régionale. À l'instar de la ligne 740 prolongée d'Apples à Pampigny ou la ligne 735 de Cossonay jusqu'à La Sarraz et Orny.
- › L'amélioration continue de la desserte scolaire: en 2024 une collaboration étroite avec les groupements scolaires de la région a permis de mieux coordonner les horaires entre les cours et le transport.



Offre de transport public

Le changement d'horaire national du 15 décembre 2024 a marqué une transformation majeure du réseau MBC.

L'ensemble du district morgien bénéficie d'un renforcement significatif de l'offre, à travers une densification des fréquences, des prolongements de lignes et la création de nouvelles dessertes et correspondances.



UNE OFFRE URBAINE INTENSIFIÉE

Sur le réseau urbain, les fréquences ont été augmentées pour accompagner l'augmentation continue du nombre de personnes transportées :

- › **Ligne 701** (Lausanne, Bourdonnette – Morges – Tolochenaz, La Plantaz) : cadence portée à 7,5 minutes en heure de pointe et 10 minutes en journée.
- › **Ligne 702** (Tolochenaz, Les Saux – Morges – Bussigny, gare) : fréquence augmentée à 10 minutes en journée, avec un nouvel arrêt à Lonay-Préverenges, gare Nord.
- › **Ligne 703** (Lussy-sur-Morges – Morges, Marcelin) : stabilisation de l'horaire avec une cadence à 15 minutes en journée et 20 minutes le dimanche.
- › **Ligne 705** (Lonay, parc – Echandens, centre – Ecublens VD, EPFL) : mise en place d'une navette Echandens – Ecublens VD, EPFL toutes les 10 minutes, avec un service élargi en soirée et le dimanche. L'aménagement de la Rte des Pressoirs à Lonay permet désormais un trafic dans les deux sens.
- › **Ligne 706** (Tolochenaz, Les Saux – Morges, Casino) : suppression du tronçon Morges, temple – Lonay, parc, permettant une augmentation de la cadence à 30 minutes.

Cette densification de l'offre urbaine est soutenue par les neuf communes du périmètre des Transports publics de Morges et environs (TPM).

NOUVELLE DYNAMIQUE AUTOUR DE COSSONAY ET DU PIED DU JURA

Ces évolutions s'inscrivent dans le Plan climat vaudois et la volonté de favoriser le report modal vers les transports publics. La totalité des lignes a bénéficié d'une augmentation de desserte :

- › Création d'un **hub de correspondance à Cossonay-Ville**, centre synchronisant les lignes 730, 735, 750 et 760 pour faciliter les transferts entre les localités alentour et réduire les temps de parcours.
- › Plusieurs courses ajoutées à l'horaire de la **ligne 730** (Morges - Cottens - Cossonay-Ville), en adéquation avec l'augmentation de la fréquentation.
- › **Ligne 735**: prolongée vers Lussery-Villars, Éclépens et La Sarraz, avec un terminus provisoire à Orny, en prévision de l'ouverture de l'École de soins de St-Loup.
- › **Ligne 740 (ex-728)**: prolongement en semaine jusqu'à Pampigny, avec 8 nouveaux arrêts desservant notamment Cottens et Sévery, connectés à Apples et son établissement scolaire. L'offre est renforcée en week-end avec une desserte toutes les heures entre Apples et Morges.
- › **Ligne 750**: desserte entre Cossonay-Ville, centre et Cossonay-Penthalaz, gare avec un passage par Allens et Gollion à une fréquence de 30' aux heures de pointe du matin et de fin de journée.
- › La **ligne 752**, ne circulant que le week-end, reprend la liaison entre Cossonay, L'Isle et Montricher (Fondation Michalski), au lieu de la ligne 742.





DÉVELOPPEMENT DES SERVICES NOCTURNES

Des courses nocturnes sont intégrées au service régulier les nuits de vendredi à samedi, de samedi à dimanche et veilles de jours fériés sur les principales lignes régionales 726, 730, 735, 740 en remplacement des lignes Pyjam'bus 791 et 792, sur le modèle du service nocturne des lignes 750 et 760 déjà en place.

L'offre nocturne gagne ainsi en densité et en flexibilité grâce à une desserte bidirectionnelle et non plus uniquement sur les trajets au départ de Morges.

OPTIMISATION DES CORRESPONDANCES VERS LES RÉSEAUX FERROVIAIRES

Les horaires des lignes de bus régionales 726, 730, 735, 736, 740, 742, 750 et 760 ont été adaptés en lien avec le changement d'horaire national, notamment pour les pendulaires en correspondance dans les gares de Morges, Bussigny, Cossonay-Penthalaz ou Allaman.

La ligne 724 propose une cadence systématique à 30 minutes du lundi au samedi en heures de pointe entre Allaman et St-Prex, assurant les correspondances avec le RegioExpress de et pour Genève en gare d'Allaman.

Sur les lignes ferroviaires R56 (Bière - Apples - Morges) et R57 (Apples - L'Isle), la trame horaire a été décalée de 13 à 16 minutes, en concordance avec les réaménagements des horaires CFF. Ce décalage privilégie les correspondances avec les RegioExpress et les trains régionaux.

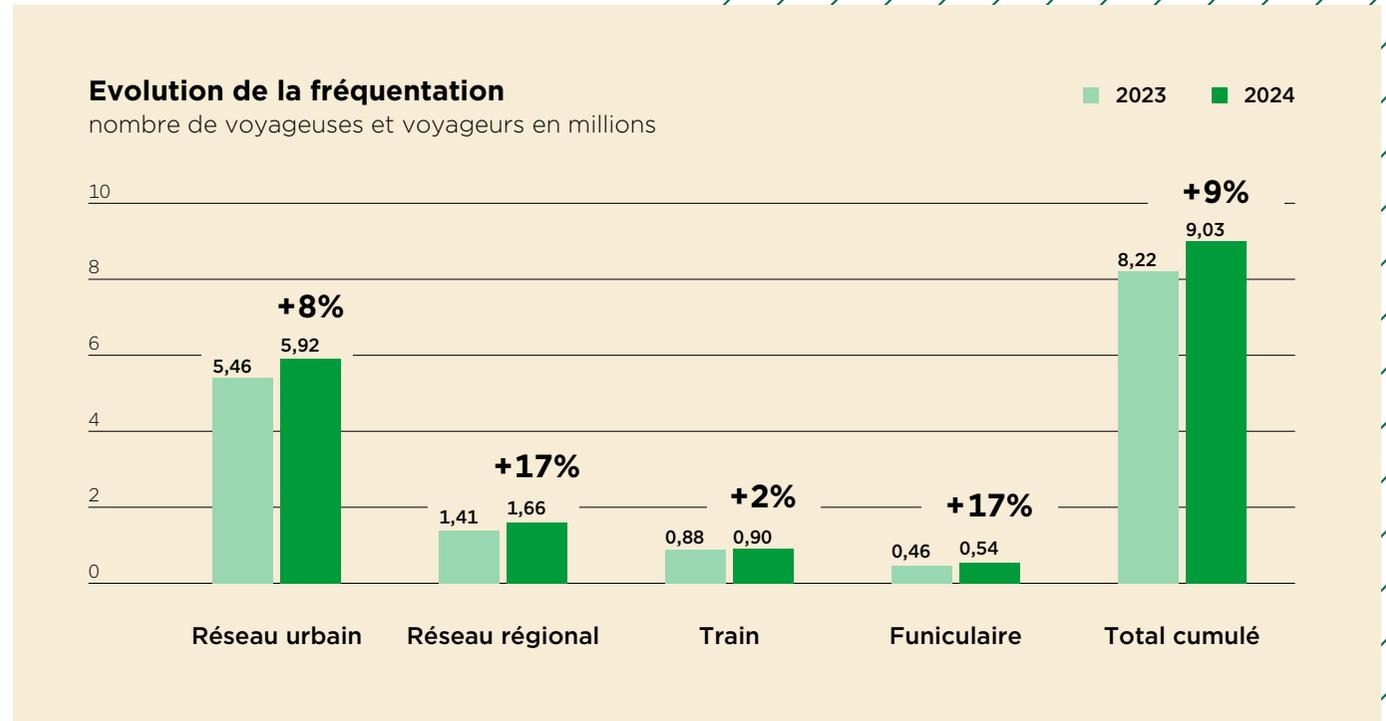
Évolution de la fréquentation

UNE CROISSANCE CONFIRMÉE

La fréquentation poursuit sa progression, portée par les développements d'offre, l'amélioration des infrastructures et la montée en qualité continue du niveau de service.

En 2024, la fréquentation franchit un nouveau cap avec **plus de 9 millions de personnes transportées**, établissant ainsi un nouveau record.

L'augmentation globale de la fréquentation s'élève à +9% par rapport à 2023, une tendance qui reflète l'attractivité croissante du réseau tant en milieu urbain que régional.



RÉSEAU URBAIN: UNE DEMANDE TOUJOURS PLUS FORTE

La fréquentation du réseau urbain poursuit sa progression, avec une hausse de 8% sur l'ensemble des lignes, portée à la fois par une offre renforcée et une demande en constante augmentation.

Plusieurs lignes se distinguent par une augmentation marquée :

- › Ligne 701: toujours la plus fréquentée du réseau, elle suit la tendance générale de hausse.
- › Ligne 702: une progression notable, particulièrement sur la section entre Morges et Bussigny, en lien avec le dynamisme démographique de ce secteur.
- › Ligne 704: l'extension de l'offre en soirée et le week-end a eu un impact positif sur le nombre de voyageuses et voyageurs.

RÉSEAU RÉGIONAL: UNE FORTE PROGRESSION GRÂCE AUX AMÉLIORATIONS D'OFFRE

La fréquentation du réseau régional enregistre une hausse de 17% grâce à plusieurs ajustements d'offre ciblés en décembre 2023 :

- › Lignes 728 et 730: la reprise du tronçon entre Morges, gare et Marcelin, auparavant desservi par la ligne 724, répond mieux aux besoins de la clientèle. Indépendamment de cette modification, la ligne 724 affiche tout de même une légère hausse de fréquentation entre Morges et Allaman.
- › Ligne 735 et création de la ligne 736: la réorganisation de ces liaisons, avec un dédoublement des courses entre Morges et Bussigny, entraîne une progression de 24% par rapport à la fréquentation de la ligne 735 en 2023.
- › Lignes 750 (+8%) et 760 (+16%) sur le Pied du Jura: l'extension de l'offre en soirée et les week-ends, pour compenser la suppression du bus à la demande, se traduit par une fréquentation en nette hausse.

TRAIN ET FUNICULAIRE: UNE STABILITÉ FERROVIAIRE, UN FUNICULAIRE EN PLEIN ESSOR

Si la fréquentation des lignes ferroviaires R56 et R57 demeure stable en 2024, le funiculaire de Cossonay-Ville - Cossonay-Penthalaz connaît une hausse de 17%, profitant du développement démographique à Cossonay et ses alentours, ainsi que d'une cadence attractive pour rejoindre le réseau CFF. En 2024, plus d'un demi-million de personnes ont utilisé le funiculaire.



Madame Irène Sopjani (au centre) est la chanceuse 500'000^e passagère du funiculaire de l'année. Elle s'est vue remettre un abonnement annuel par les représentants des communes de Cossonay et Penthalaz, ainsi que par le directeur général des MBC, lors d'un événement surprise le 3 décembre 2024.

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION (NOMBRE DE VOYAGEUSES ET VOYAGEURS)

Réseau urbain		2023	2024	Évolution	Variation
701	Lausanne, Bourdonnette – Tolochenaz	2'443'562	2'653'812	210'250	9%
702	Tolochenaz – Bussigny	1'473'298	1'619'017	145'719	10%
703	Morges – Lussy-sur-Morges	426'812	444'453	17'641	4%
704	Echichens – Morges	546'626	613'264	66'638	12%
705	Lonay – Ecublens VD, EPFL	523'734	539'757	16'023	3%
706	Tolochenaz – Morges	50'774	57'489	6'715	13%
Total		5'464'806	5'927'792	462'986	8%

Réseau régional

724	Morges – Allaman	249'985	230'943	- 19'042	- 8%
726	Morges – Lavigny	189'964	242'788	52'824	28%
728 (740)	Morges – Apples (-Pampigny)	128'320	164'109	35'789	28%
730	Morges – Cossonay-Ville	400'233	498'993	98'760	25%
735	Morges – Cossonay-Ville / Orny	242'256	243'826	1'570	1%
736	Morges – Aclens – Bussigny	0	56'356	56'356	-
742	Montricher – Bière	42'444	41'856	- 588	- 1%
750 (752)	Cossonay-Penthalaz – Le Pont	100'127	108'382	8'255	8%
760	Cossonay-Ville – La Sarraz	55'868	65'003	9'135	16%
791 & 792	Pyjam'bus	1'037	3'990	2'953	285%
	Bus à la demande	10	0	- 10	-
Total		1'410'244	1'656'246	246'002	17%

Train

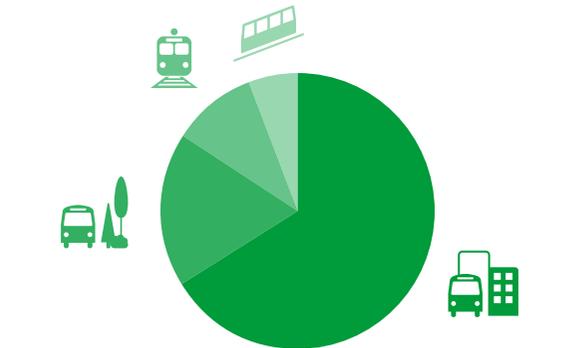
R56	Morges – Apples – Bière	756'727	766'689	9'962	1%
R57	Apples – L'Isle	130'922	138'006	7'084	5%
Total		887'649	904'695	17'046	2%

Funiculaire

2003	Cossonay-Ville – Cossonay-Penthalaz	461'959	542'216	80'257	17%
Total		461'959	542'216	80'257	17%

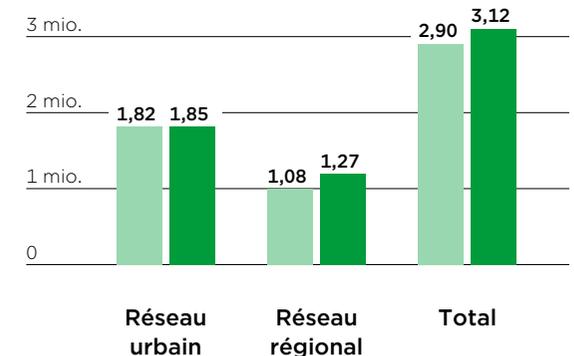
Total général		8'224'658	9'030'949	806'291	10%
----------------------	--	------------------	------------------	----------------	------------

RÉPARTITION DES PASSAGÈRES ET PASSAGERS



	Réseau urbain	66%
	Réseau régional	18%
	Train	10%
	Funiculaire	6%

KM PRODUCTIFS PARCOURUS SUR LE RESEAU ROUTIER



Distribution et gestion des ventes

UNE TRANSITION NUMÉRIQUE RENFORCÉE ET UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION ADAPTÉ

En 2024, les MBC confirment leur volonté d'adapter leur réseau de distribution en tenant compte des évolutions technologiques et des besoins de leur clientèle.

Les canaux de distribution sont optimisés en conciliant transition digitale et accessibilité pour toutes et tous. La stratégie d'accompagnement de la clientèle vers les solutions numériques se poursuit, tout en maintenant une offre physique via des points de vente et des partenaires locaux.

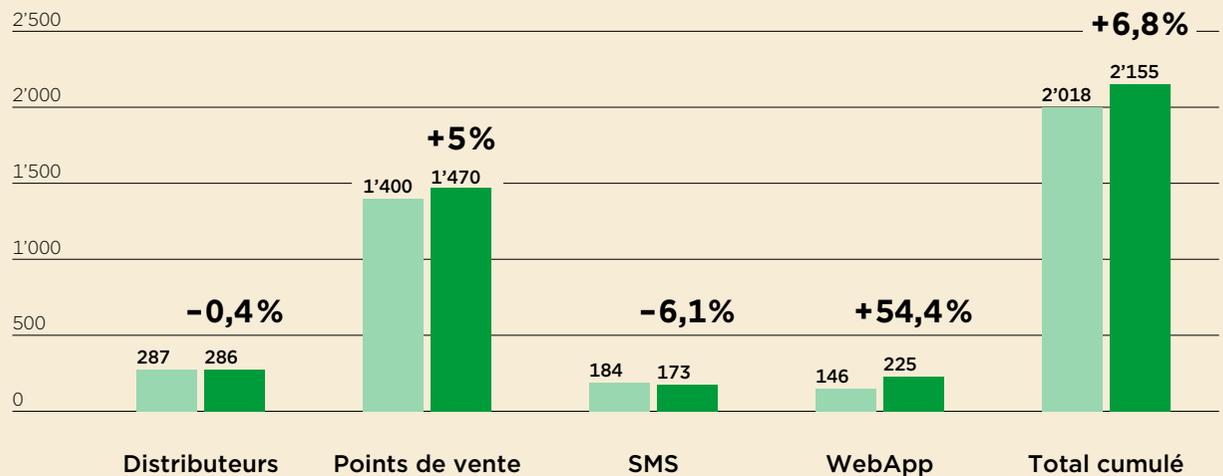
L'essor du digital, la réorganisation des points de vente, ainsi que la préservation de canaux physiques adaptés illustrent cette transition maîtrisée vers une offre fluide et accessible.



Montant des ventes par type et année

en milliers de francs

■ 2023 ■ 2024





POINTS DE VENTE: UNE ÉVOLUTION CONTRASTÉE

Les ventes réalisées aux points de vente de Bière et La Gottaz affichent un chiffre d'affaires global de 1,47 million CHF en 2024, soit une progression par rapport à 2023, portée principalement par le point de vente de Morges.

Les MBC ont exploité jusqu'à la fin de l'année 2024 un point de vente à la Maison du Tourisme à Bière, en collaboration avec Morges Région Tourisme. La commune de Bière ayant supprimé sa contribution financière, la Maison du Tourisme a été fermée en décembre 2024 et le point de vente ne pourra pas être maintenu. Les clients peuvent s'adresser au service de vente de la Gottaz, ou acquérir un titre de transport à l'office de poste du village de Bière.

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES: UN RETRAIT PROGRESSIF EN COURS

Dans le cadre de la stratégie de distribution adoptée par le Conseil d'administration en 2021, le nombre de distributeurs automatiques de titres de transports (DATT) est progressivement réduit. Fin 2024, 7 appareils sont disponibles sur le réseau ferroviaire et 2 sur le réseau routier. L'accompagnement de la clientèle vers les solutions numériques comme alternative aux distributeurs automatiques suit son cours.

Un programme complet et ciblé accompagne la transition vers d'autres canaux de vente.

Parallèlement au développement de leur système de vente en ligne, les MBC ont mis en place 24 points de vente-relais sur leur réseau, permettant d'acheter certains titres de transport auprès des bureaux de poste du district morgien, de magasins locaux ou kiosques de village, ainsi qu'auprès des greffes de certaines communes.



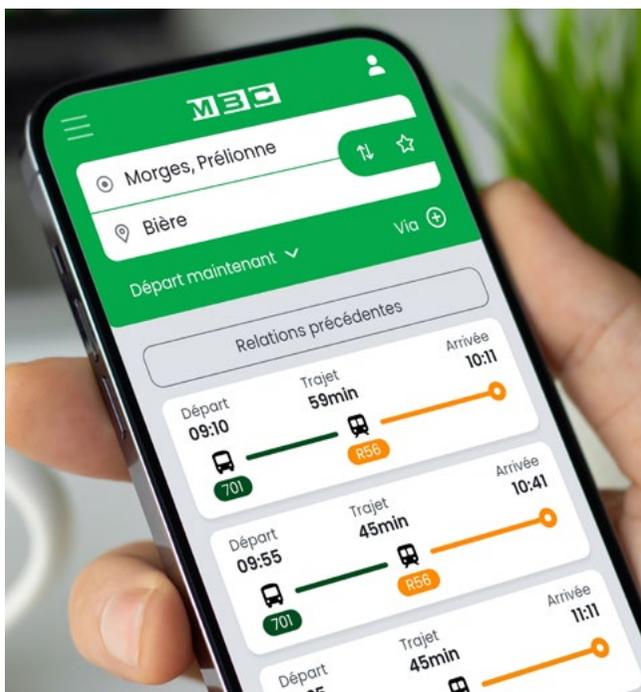
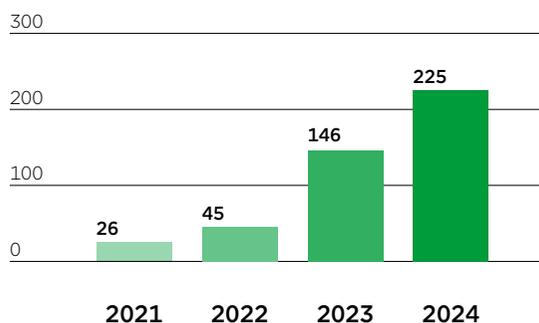
BILLETTERIE DIGITALE : UN SUCCÈS CROISSANT

Les changements des comportements des clientes et clients ont boosté les ventes digitales, grâce aux possibilités d'achat et de renouvellement de l'assortiment depuis chez soi. Un développement de la WebApp a été implémenté, grâce auquel des entreprises peuvent vendre des titres de transport ou renouveler des abonnements. Ce système permet de développer la vente par des partenaires, notamment par 11 bureaux de poste du district de Morges.

Les MBC souhaitent poursuivre l'élargissement de leur réseau de vente par ce système. Le chiffre d'affaires de la WebApp se monte à 225 KCHF sur l'année 2024, soit une augmentation de plus de 54% par rapport à l'année 2023.

Montant des ventes WebApp

en milliers de francs



CONTRÔLE DES TITRES DE TRANSPORT : UNE LUTTE RENFORCÉE CONTRE LA FRAUDE

Le contrôle des titres de transport est encadré par la Loi et l'Ordonnance sur les organes de sécurité dans les transports publics (LOST et OOST).

Les missions sont réalisées par une équipe de deux personnes des MBC assistée ponctuellement par des agents de la société spécialisée Securitas SA. Le taux de fraude se situe à 4,65% en 2024, une diminution d'environ 18% par rapport à 2023. Pour renforcer cette lutte contre la fraude, les MBC ont mis sur pied des actions combinées et concertées avec leurs partenaires Securitas, Police Région Morges et la Gendarmerie.

En 2024, le nombre de constats pour le motif de « voyage sans titre de transport ou avec titre partiellement valable » s'est monté à 2'056, représentant un montant de 240'000 CHF.

Marketing

Tout au long de l'année 2024, le service marketing a mené diverses campagnes de communication et actions promotionnelles visant à encourager le report modal vers les transports publics.

AUDIOGUIDE 724 ET MBC COMEDY CLUB

Parmi les initiatives marquantes, le lancement du premier audioguide touristique sur la ligne régionale 724 a retenu l'attention.

Accessible gratuitement via smartphone et synchronisé par GPS aux arrêts de la ligne, ce service propose aux voyageuses et voyageurs des anecdotes écrites par un humoriste et racontées par une artiste comique.

Pour accompagner ce lancement, les MBC ont organisé le tout premier *MBC Comedy Club*: un spectacle exclusif, sur le thème des transports publics et de la région de Morges, réunissant plusieurs humoristes dans un bus parcourant l'itinéraire de la ligne entre les gares de Morges et d'Allaman.

Une campagne de communication d'envergure et une action promotionnelle sur le terrain en juillet ont permis de faire connaître l'audioguide, générant près de 2'000 écoutes au second semestre.



MBC Comedy Club (en haut) et action promotionnelle pour l'audioguide touristique (en bas).



Stand et code QR du jeu « Tourne la roue ».



Les bus gagnants du concours de dessin 2024.

CAMPAGNES DE NOTORIÉTÉ

Capitalisant sur le jeu digital « Tourne la roue » lancé à l'Expo de Coss 2023, deux nouvelles éditions ont vu le jour pour Pâques et Halloween. Les participants pouvaient tenter leur chance en scannant des QR codes affichés aux arrêts du réseau, avec à la clé des modèles réduits de bus et des rabais sur des abonnements de transport, attribués par tirage au sort.

Le concours de dessin organisé avec Morges Région Tourisme a connu un succès grandissant. Sur le thème « Eau, mon amour », l'édition 2024 a récompensé deux créations, dont un prix spécial Coup de Cœur du Jury. Les bus décorés avec les dessins gagnants sillonnent depuis septembre les lignes du réseau MBC, pour le plus grand plaisir des passantes et passants.

Souhaitant renforcer leur image sur les réseaux sociaux, les MBC ont publié 90 contenus sur Facebook et Instagram, dont 8 campagnes sponsorisées. Un ton décalé et la diversité des sujets ont permis d'accroître la visibilité et d'éveiller l'intérêt d'un large public.



Festival de quartier Églantine



Diabolo Festival



Expo de Coss



Soirée d'accueil des nouveaux habitants à Morges

PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

Les MBC sont allés à la rencontre du public lors de plusieurs événements et manifestations :

- › Festival de quartier Églantine: stand interactif avec un quiz sur les transports.
- › Diabolo Festival: manège à propulsion parentale et exposition thématique sur les énergies.
- › Expo de Coss: stand commun avec les CFF, CarPostal et Mobilis pour informer sur l'offre régionale. Cette présence a permis aux transporteurs réunis de valoriser la qualité et l'accessibilité de leurs services auprès de la population locale, introduisant en particulier le saut d'offre de décembre 2024.
- › Soirée d'accueil des nouveaux habitants à Morges: présence au Cube pour créer un lien de proximité avec les nouvelles résidentes et nouveaux résidents, tout en encourageant le choix d'une mobilité en transport public.

Les ateliers numériques pour seniors, initiés en 2023, ont continué en 2024 avec six nouvelles sessions à Morges et Cossonay. Ces formations en petits groupes leur permettent de se familiariser avec l'achat de billets, le renouvellement d'abonnements et les outils d'information en temps réel (consultation des prochains départs aux arrêts, état du trafic et perturbations par exemple).

Les MBC sont également partis durant l'été à la rencontre des habitants de Romanel-sur-Morges, Echandens, Pampigny et Yens, à bord du bus 65 de Pro Senectute.



Ateliers numériques pour seniors

OFFRES COMBINÉES LOISIRS + TP

Les offres combinant loisirs et transports ont rencontré un vif succès en 2024, grâce à l'activation de codes promotionnels sur mbc.ch.

Cette fonctionnalité a permis aux visiteurs de nombreux événements (Fête de la Tulipe, Balélec, Festival DécouvRire, Festival Salamandre) de bénéficier de réductions, voire de la gratuité des trajets.

En tout, 34 campagnes ont été menées, totalisant 2'190 activations de codes.

PROFITEZ DE 50%
SUR LES TITRES DE TRANSPORT
WWW.MBC.CH
À L'ACHAT DE VOS PLACES
AU FESTIVAL!

FESTIVAL D'HUMOUR
PARRAINÉ PAR YANN LAMBIEL

26 - 28 SEPT. 2024

COSSONAY

MBC

DécouvRire
THÉÂTRE DU PRÉ-AUX-MOINES — DECOUVRIRE.CH

Logos:

Offre promotionnelle pour le Festival DécouvRire

DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS B2B

L'interface de vente B2B sur mbc.ch, développée en 2023, a poursuivi son essor. Elle permet aux entreprises de proposer l'achat de titres de transport, notamment pour les clientes et clients souhaitant une alternative aux canaux digitaux.

- › La Poste vend désormais l'ensemble des titres de transport nationaux aux guichets de 11 succursales du district de Morges.
- › La solution a séduit l'Afterwork Hôtel à Étoy qui propose désormais ce service à la réception pour ses hôtes.
- › Les entreprises engagées dans un plan de mobilité peuvent subventionner le renouvellement d'abonnements pour leurs collaboratrices et collaborateurs via des codes promotionnels. Ce dispositif a été présenté lors de la conférence sur la mobilité d'entreprises de l'ARCAM, durant la Semaine de la Mobilité.



COMMUNICATION AUTOUR DE L'HORAIRE 2025

L'année s'est terminée avec une campagne de communication majeure autour du changement d'horaire de décembre 2024 et du saut d'offre associé.

Pour illustrer les coulisses de la planification et le remaniement d'un réseau de transport public, une vidéo pédagogique a été réalisée, mettant en scène les étapes de conception du nouvel horaire.



Transport scolaire

UNE QUALITÉ RECONNUE

Les MBC travaillent étroitement avec les associations scolaires et les directions d'école pour améliorer l'accessibilité aux établissements grâce à des solutions de mobilité adaptées.

Chaque jour, près de 6'200 élèves sont transporté·e·s dans le district de Morges. Les MBC assurent le transport scolaire pour cinq établissements scolaires. Leur mission inclut :

- › Les trajets quotidiens entre le domicile et l'école.
- › Les transports dédiés aux activités scolaires (unités d'accueil, gymnastique, apprentissages pratiques), y compris les navettes vers la caserne de Bière après l'incendie du collège.
- › Les sorties extrascolaires (musées, piscines, patinoires, expositions, etc.).

La flotte dédiée comprend 21 minibus et 4 autocars, ayant parcouru 555'500 kilomètres en 2024.

Dans l'optique d'une mobilité plus intégrée, les MBC ont engagé des discussions pour adapter les horaires des collèges et favoriser l'usage du réseau de transport public, notamment dans la région morgienne, à Cossonay et au Pied du Jura.





PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

La sécurité reste au cœur des préoccupations avec la poursuite du programme «Les 6 règles d'or», visant à sensibiliser les élèves de 1P à 6P aux bons comportements et à réduire les incivilités dans les véhicules scolaires routiers.

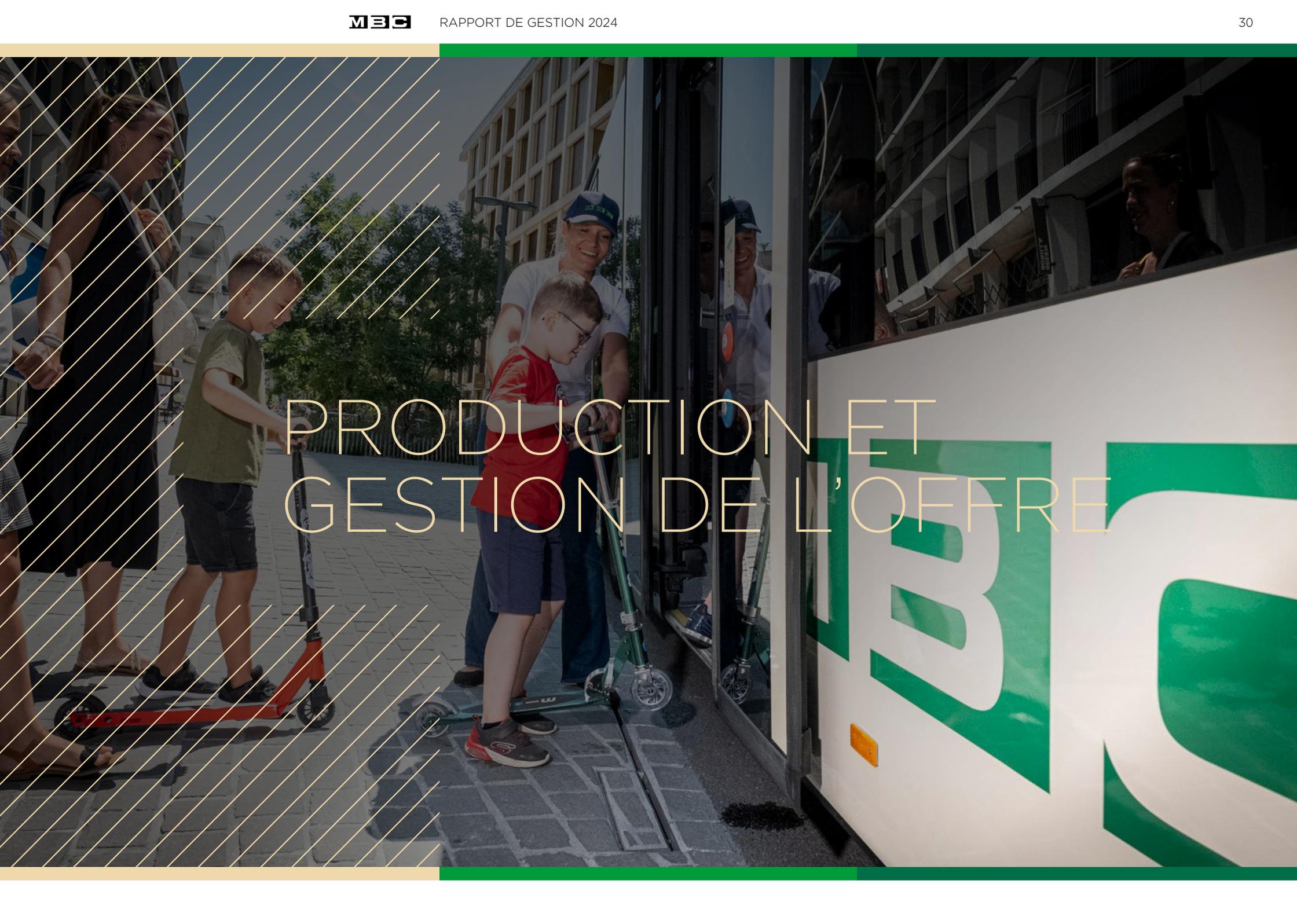
Le programme «Prudence à bord» continue d'évoluer avec des outils pédagogiques adaptés, dont une formation spécifique pour les élèves de 7P en transition vers le secondaire, incluant des mises en situation en gare et aux arrêts de bus.

En partenariat avec l'association scolaire ASIABE, les MBC ont organisé un atelier d'une demi-journée sur le thème de la durabilité pour les élèves de 10S (13 ans), mettant en avant les avantages écologiques des transports publics et favorisant la découverte des métiers du secteur.

PERSPECTIVES ET DÉVELOPPEMENT

Les MBC souhaitent pérenniser et développer leurs activités scolaires en renforçant leurs collaborations avec de nouvelles associations. Un groupe de travail a été mis en place pour optimiser cette activité non subventionnée tout en maintenant un niveau d'expertise et de professionnalisme élevé.

Enfin, bien que leur proposition n'ait pas été retenue lors d'un appel d'offres en 2024, les MBC restent mobilisés pour proposer des solutions de transport scolaire toujours plus efficaces et adaptées aux besoins.



PRODUCTION ET
GESTION DE L'OFFRE

Personnel roulant

En 2024, les effectifs du personnel roulant des MBC se composent de 156 personnes pour le réseau urbain et régional, 32 conductrices et conducteurs dédié-e-s au transport scolaire, ainsi que 29 pilotes de locomotive pour le trafic ferroviaire voyageurs et marchandises.

Ce personnel est encadré au quotidien par six responsables d'équipe, dont le rôle est de garantir le bon déroulement du service. Leur mission consiste à veiller à la ponctualité des bus et des trains, au respect des itinéraires, ainsi qu'à l'application stricte des consignes de sécurité et des standards de service à la clientèle.



ORGANISATION DES TOURS DE SERVICE

Assurer un service de transport 365 jours par an est un défi permanent. Cette mission repose sur trois répartiteurs, dont deux ont finalisé leur formation en 2024, garantissant ainsi une gestion optimale des plannings.

Leur travail s'inscrit dans un cadre réglementaire strict, intégrant :

- › Les dispositions légales de la Loi sur la durée du travail (LDT), son ordonnance (OLDT) et la convention collective de travail (CCT).
- › L'équité dans la répartition des charges, assurant un équilibre entre impératifs opérationnels et besoins individuels des collaborateurs, notamment en matière de congés.

La flexibilité et la réactivité restent essentielles pour préserver la cohésion et la satisfaction des équipes face aux imprévus du quotidien.

FORMATION DU PERSONNEL DE CONDUITE

La formation demeure un axe stratégique pour les MBC, garantissant à la fois la montée en compétence des équipes et la qualité du service. En 2024, l'équipe des formateurs s'est renforcée, passant à six collaborateurs couvrant les secteurs bus et ferroviaire.

Bilan des formations en 2024

Côté ferroviaire :

- › 2 nouveaux mécaniciens B 80 ont été formés.
- › 7 mécaniciens ont réussi leurs examens périodiques.
- › 3 mécaniciens B 80 ont obtenu la qualification B 100, leur permettant d'opérer sur le réseau CFF.
- › 1 mécanicien B 100 a été recruté et formé pour les prestations marchandises.
- › 4 collaborateurs de Ronchi ont été formés à la manœuvre sur site propre (selon l'ordonnance sur l'admission à la conduite de véhicules moteurs des chemins de fer, OCVM10).

Côté bus :

- › 26 nouvelles conductrices et nouveaux conducteurs ont suivi leur formation initiale.
- › Tous les conducteurs ont bénéficié d'un module de formation continue, couvrant la Loi et l'Ordonnance sur la durée du travail (LDT/OLDT), l'utilisation du RAG (enregistreur de données) et les bonnes pratiques en matière d'ergonomie au volant.

Pour la première fois depuis plus de dix ans, quatre aspirant·e·s conducteurs de bus ont suivi avec succès une formation au permis D, assurée en externe, ainsi qu'une formation interne à la maîtrise du réseau et de la flotte. Leur formation OACP viendra compléter ces compétences professionnelles en 2025.

Grâce à cet engagement en matière de formation et d'accompagnement, les MBC poursuivent leur objectif d'excellence opérationnelle et de sécurité pour l'ensemble des usagères et des usagers.

Centre de gestion du trafic

Le Centre de gestion du Trafic (CGT) assure la surveillance en temps réel des réseaux de train, bus et transport scolaire. Il met en place des mesures de régulation en cas d'événements affectant le réseau (retards, perturbations, travaux, etc.), gère les aspects opérationnels du personnel roulant et veille à garantir une information claire et réactive aux voyageuses et voyageurs.

En 2024, le CGT repose sur une équipe de 15 collaboratrices et collaborateurs :

- › 12 personnes à la régulation, y compris deux en formation,
- › 2 gestionnaires de l'information voyageurs,
- › 1 gestionnaire de réseau.

Le CGT assure également d'autres fonctions au sein de la direction Production, notamment en tant que spécialistes ferroviaires et routiers, ou de la formation, ou de la conduite de bus et de trains. Cette polyvalence est essentielle pour maintenir un lien direct avec le terrain et mieux appréhender les enjeux propres à chaque secteur.

L'année 2024 marque une évolution majeure dans la gestion de l'information voyageurs. 61 nouvelles bornes d'information et 34 écrans E-Paper ont été déployés, renforçant la capacité des MBC à diffuser des informations en temps réel et à réagir rapidement aux incidents.

À la fin de l'année 2024, les MBC ont lancé une phase de test pour un système de notifications en cas de retards et perturbations. Ce dispositif sera pleinement opérationnel au printemps 2025 et offrira une communication encore plus fluide à la clientèle.

Le poste de Gestionnaire Réseau constitue l'interface principale des MBC pour la gestion des chantiers et des manifestations affectant le réseau routier. Il assure le suivi des projets sur le terrain en collaboration avec les partenaires institutionnels, les communes et le Canton, et met en place les mesures internes nécessaires pour garantir une gestion optimale.





LES DÉFIS DE LA GESTION DU TRAFIC

En 2024, des manifestations sportives et chantiers d'infrastructure ont présenté quelques défis majeurs pour la gestion des flux de circulation.

En mai, la 2^e étape du Tour du Pays de Vaud a engendré des blocages ponctuels de la circulation lors du passage du peloton à Apples et dans les environs.

L'arrivée du Tour de Romandie cycliste féminin en septembre 2024 à Morges a occasionné des perturbations sur plusieurs axes routiers du canton de Vaud, nécessitant la mise en place de mesures spécifiques pour assurer la continuité du service des MBC. Des déviations temporaires ont été instaurées et une communication renforcée ainsi qu'une présence terrain ont permis d'anticiper et de minimiser l'impact sur la clientèle.

En parallèle, les travaux d'aménagement de la rue Louis-de-Savoie ont affecté la fluidité du trafic et la ponctualité des lignes traversant Morges. De plus, les chantiers de la rue de Lausanne à Morges et à Préverenges, ainsi que ceux situés entre Echandens et Ecublens, ont nécessité la mise en place d'importantes déviations.

Projet « carrefours-feux »

PRIORITÉ AUX TRANSPORTS PUBLICS

Clôturé en 2024, le projet « carrefours-feux » a permis d'équiper 23 intersections de dispositifs de priorité pour les transports publics dans la région morgienne. Cette avancée améliore la fluidité et la régularité du trafic. Le financement du projet a été assuré en partie par le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), à hauteur de 230'000 francs pour l'ensemble des carrefours liés au trafic régional.

Trois niveaux de priorité ont été mis en place en fonction du contexte de circulation :

1. Priorité absolue

Le bus est détecté suffisamment tôt pour lui éviter de s'arrêter.

2. Priorité maximale

(carrefours à forte circulation)

Le bus est détecté assez tôt et les autres phases de feu sont raccourcies pour les autres véhicules également.

3. Priorité élevée et stabilité de l'horaire

(jonctions autoroutières)

Le bus est détecté en amont, ce qui prolonge la phase verte du feu de plusieurs secondes afin de lui permettre de franchir le carrefour.

Cette réalisation est le fruit d'une étroite collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels et des experts de la mobilité.



Transport de marchandises

TRANSPORT DE GRAVIER

En 2024, les MBC ont transporté environ 140'000 tonnes de granulat et 109'000 tonnes de terre, en baisse par rapport à l'année précédente. Les conditions météorologiques défavorables en début d'année, cumulées à des difficultés de disponibilité de la flotte et du personnel ont contribué à cette baisse.

Le concept de production sur la voie normale a été revu, en raison de la fin du partenariat opérationnel entre les MBC et les CFF pour la desserte de la zone industrielle de Vufflens-la-Ville. Un contrat de collaboration avec l'entreprise RailCare a été signé en début d'année.

Le mode de financement du transport de gravier a dû être revu. En effet, les déficits chroniques de cette activité se sont accentués depuis 2016 et ne pouvaient raisonnablement pas être compensés. Une convention permettant le subventionnement de ces services a été signée avec le Canton de Vaud. Cette évolution permet aux MBC d'éviter des pertes dans ce domaine, et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.



Produits	TONNES NETTES TRANSPORTÉES				PART AU TONNAGE	
	2023	2024	Évolution	Variation	2023	2024
Produits agricoles	350	0	- 350		0,1%	0,0%
Bois	5'722	6'550	828		2,0%	2,5%
Graviers et remblais	276'820	249'790	- 27'030		96,1%	95,9%
Véhicules militaires	5'129	4'192	- 937		1,8%	1,6%
Total	288'021	260'532	- 27'489	- 9,5%	100%	100%

TRAFIC DE WAGONS ISOLÉS

Le transport de bois poursuit sa progression. En 2024, 131 wagons de bois ont été acheminés, contre 105 en 2023, confirmant ainsi une tendance à la hausse.

Les trains sont programmés chaque semaine, les mardis et jeudis, pour assurer l'acheminement des wagons depuis la gare de Morges jusqu'à la place de chargement de Bière.

Le trafic militaire à destination de la place d'armes de Bière reste stable, avec 189 wagons transportés en 2024, contre 195 en 2023.

Grâce à une collaboration efficace entre les CFF, la place d'armes et les MBC, une grande partie de ces transports a pu être réalisée par rail, privilégiant une solution plus durable et sécurisée par rapport à la route.



MATÉRIEL ROULANT

La Direction du Matériel roulant assure l'acquisition, l'entretien et la mise à disposition des véhicules, tout en garantissant la fiabilité et le développement des flottes. Son parc comprend près de 200 véhicules routiers et ferroviaires, dédiés aussi bien au transport de voyageurs (urbain, régional, scolaire) qu'au transport de marchandises.

En 2024, elle a mené des projets d'envergure, notamment :

- › L'acquisition d'une nouvelle locomotive dédiée aux infrastructures,
- › L'acquisition des 24 premiers bus électriques de l'entreprise, marquant une étape clé vers une mobilité plus durable.

Grâce à l'expertise de 20 collaborateurs, le garage-atelier routier de Tolochenaz et l'atelier ferroviaire de Bière ont assuré la maintenance préventive et corrective de l'ensemble de la flotte, garantissant performance et sécurité sur l'ensemble du réseau.



ÉTAT DU PARC

Le Matériel roulant met à disposition et entretient un parc de près de 200 véhicules. Au 31 décembre 2024, la composition de la flotte était la suivante :

Bus, navettes et utilitaires	113
Véhicules pour le transport scolaire	29
Autobus de lignes	58
Véhicules d'exploitation	26
Véhicules pour voie métrique	167
Trafic voyageur	14
Trafic marchandise isolé	3
Trafic marchandise gravier	2
Train historique	4
Bogies transporteurs	132
Infrastructure	5
Véhicules hors service	7
Véhicules pour voie normale	37
Trafic marchandise isolé	3
Trafic marchandise gravier	30
Infrastructure	4
Véhicules de type transport à câbles	2
Funiculaire	2
TOTAL	187 véhicules et 132 bogies transporteurs

Route

GARAGE-ATELIER ROUTIER DE TOLOCHENAZ : ADAPTATION ET MODERNISATION

Face à l'augmentation de l'offre et au vieillissement de la flotte en attendant l'électrification, l'organisation du garage a été repensée. Certains bus dépassent aujourd'hui les 700'000 km, nécessitant un entretien renforcé.

L'anticipation du futur site de Denges et l'arrivée des bus électriques imposent également de nouvelles compétences. Pour y répondre, un spécialiste en logistique a rejoint l'équipe, et le recrutement d'un spécialiste des équipements de maintenance est prévu.

Enfin, une application de ticketing développée en interne permet au personnel roulant de signaler instantanément les anomalies des véhicules. Grâce à ce système, le garage réagit plus rapidement, améliorant ainsi la disponibilité et la fiabilité de la flotte.



TRANSITION VERS LES BUS ÉLECTRIQUES

Si aujourd'hui déjà, les transports publics sont particulièrement efficaces énergétiquement, la décarbonation de la flotte de bus est un élément important pour réduire les émissions de CO₂ de l'entreprise, ainsi que le bruit du trafic.

L'objectif est ambitieux : réduire de moitié les émissions de CO₂ par kilomètre parcouru d'ici 2030.

Ainsi les MBC font un premier pas important en prévoyant le remplacement d'un tiers de leurs bus thermiques en bus électriques au cours de l'année 2027. Avec l'acquisition de 24 premiers bus électriques, les MBC amorcent une étape décisive vers la décarbonation complète de leur flotte de véhicules routiers.

L'appel d'offres, mené en synergie avec les tl, porte sur près de 200 bus, dont 56 pour les MBC. Il a été remporté par Daimler Buses (Mercedes), dont les véhicules se sont distingués par leurs performances techniques, leur durabilité et leur confort pour les voyageurs.

Une étude en cours, portant sur différentes variantes d'exploitation sur le réseau, permettra d'optimiser la mise en service des nouveaux bus électriques pour passer à une flotte entièrement décarbonée d'ici 2035. La vitesse de la mise en place de cette stratégie est toutefois dépendante des moyens financiers à disposition.



Un bus eCitaro de Daimler Buses.

© Mercedes



Gonçalves Rodrigues Antonio Ricardo, conducteur, Agostinho Barreira Salvador, responsable d'équipe, et François Chanson, responsable Technique matériel roulant, lors de l'essai d'un bus eCitaro sur le réseau MBC.



Rail

ATELIER FERROVIAIRE DE BIÈRE : RÉVISIONS ET FIABILISATION DU PARC FERROVIAIRE

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité de 2023, avec plusieurs projets de modernisation et de maintenance :

Parc voyageurs

- › Fin des révisions des compresseurs et fiabilisation des disjoncteurs sur les automotrices (5 véhicules sur 8 sont désormais équipés de la dernière version de disjoncteur rétrofité fournie par le constructeur Richard).
- › Révision complète des installations de chauffage et climatisation sur l'ensemble de la flotte.
- › Révision des bogies de l'ensemble des véhicules du trafic voyageurs par Railtech SA (Ville-neuve), à l'exception d'un véhicule encore en cours d'entretien.

Parc marchandises

- › Intégration des deux derniers bogies moteurs révisés par le MOB pour les locomotives Ge4/4, qui circulent ainsi en trafic de gravier avec des équipements entièrement révisés depuis janvier 2025.

- › Lancement d'une campagne d'entretien des systèmes hydrauliques des 19 wagons Fans'U, avec une finalisation prévue au premier trimestre 2025.
- › Révision d'une quarantaine d'essieux de bogies transporteurs sur l'année.
- › Mise en service d'un nouveau banc de test pour les roulements d'essieux, permettant une surveillance continue de leur évolution.

CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES PORTES VOYAGEURS

Pour répondre aux exigences de l'Office fédéral des transports (OFT), les MBC ont investi dans un appareil de mesure de la force de fermeture des portes. Cette campagne de mesures garantit le bon fonctionnement des portes et la sécurité des voyageuses et voyageurs.

ACQUISITION D'UNE LOCOMOTIVE STADLER POUR L'INFRASTRUCTURE

En décembre 2024, les MBC ont officialisé l'achat d'une nouvelle locomotive de type Gem4/4 auprès de Stadler. Cette acquisition marque le premier pas du renouvellement du parc ferroviaire à voie métrique, assurant ainsi la pérennité du transport de marchandises et l'optimisation de l'entretien du réseau.

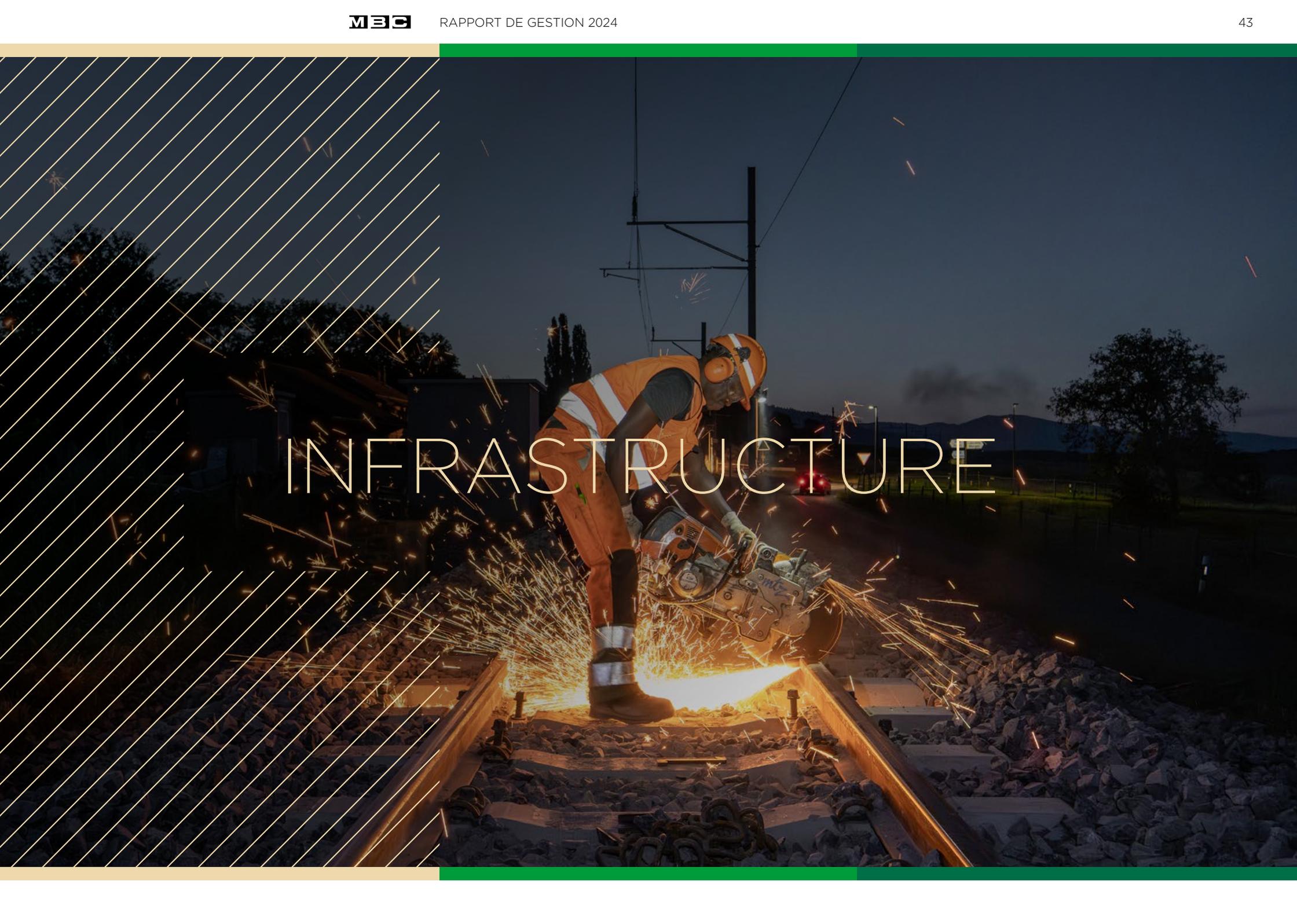
Conçue pour les besoins spécifiques des lignes à voie étroite, cette locomotive sera polyvalente: elle pourra fonctionner sous alimentation électrique ou en mode autonome, facilitant ainsi les manœuvres et les interventions de maintenance, notamment lors de travaux sur la ligne de contact.

Ce projet s'inscrit dans une démarche collaborative initiée en 2022 entre les MBC, le MOB, les RhB et le MGB, aboutissant à un appel d'offres commun remporté par Stadler. Cette synergie entre entreprises ferroviaires suisses permet de réduire les coûts et d'optimiser la production.



La locomotive sera livrée fin 2028. Si le Canton de Vaud confirme son soutien au transport de marchandises dans le cadre de son Plan climat, deux autres locomotives Ge 4/4 viendront compléter cette première acquisition. Cela permettra de remplacer deux locomotives en service depuis 35 ans et de retirer progressivement les automotrices Be 10 utilisées pour le transport de bois.

Grâce à leur puissance, leur polyvalence et leur fiabilité, ces nouvelles locomotives renforceront la sécurité, les performances et la productivité sur le réseau des MBC.



INFRASTRUCTURE

Gestion et financement des infrastructures

En 2024, plusieurs initiatives ont été menées pour assurer le développement et l'entretien des infrastructures des MBC :

› **Renforcement de la collaboration locale**

Plusieurs conventions d'arrêt de bus ont été signées avec les communes, améliorant l'accessibilité du réseau et consolidant les partenariats locaux.

› **Adaptation du réseau aux nouveaux horaires**

La mise en œuvre de l'horaire 2025 a nécessité d'importants ajustements de signalétique, planifiés avec précision pour garantir une transition fluide pour les voyageuses et voyageurs.

› **Un jalon clé pour l'avenir des infrastructures**

La finalisation de la convention de prestations 2025-2028 a marqué une étape essentielle dans le renouvellement des gares et des équipements, avec un financement de 127,8 MCHF à la clé.

Pour mieux répondre aux exigences croissantes, un poste de gestionnaire des installations routières (0,5 EPT) a été créé, permettant un suivi plus efficace et réactif des équipements.

Maintenance du réseau ferroviaire

En 2024, les MBC ont poursuivi leur programme d'entretien du réseau ferroviaire afin d'assurer la sécurité et la fiabilité des infrastructures.

BOURRAGE MÉCANISÉ ET TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES

- › Renforcement de la stabilité de la voie ferrée: au printemps, une campagne de bourrage mécanique, menée par MEMBREZ, a contribué à améliorer les infrastructures.
- › Amélioration de l'état des rails et prolongation de la durée de vie: à l'automne, GALDINI a réalisé une campagne de meulage des rails sur les secteurs les plus sollicités.
- › Un entretien de grande ampleur sur 16 km de voies garantissant la stabilité et la géométrie des infrastructures ferroviaires.

ANALYSE DES TEMPÉRATURES DES RAILS

Dans la nuit du 12 au 13 juin 2024, une campagne de mesures a été menée pour évaluer l'impact de la peinture blanche isolante sur la température des rails en été.

Les résultats ont mis en évidence une réduction de 5°C entre une voie peinte et une voie non peinte, confirmant l'efficacité de cette solution mise en œuvre depuis deux ans pour atténuer les effets des fortes chaleurs.



Effet de la couche isolante

AUTRES TRAVAUX DE MAINTENANCE

- › Meulage d'entretien des rails sur 16 km.
- › Meulage et recharge manuelle des soudures en pleine voie.
- › Serrage de la voie entre Ballens et Morges.
- › Recharge de 9 cœurs d'appareils de voies.
- › Maintenance d'une dizaine de joints isolés.
- › Campagne d'abattage sur 100 mètres du réseau.
- › Élagage nocturne durant deux semaines sur l'ensemble du réseau.

Ces interventions essentielles garantissent la pérennité et la sécurité du réseau ferroviaire des MBC.

Projets d'infrastructures ferroviaires

L'année 2024 a été marquée par d'importantes rénovations et des projets de modernisation visant à améliorer l'accessibilité et la performance du réseau ferroviaire.

Ces projets s'inscrivent dans une démarche continue de mise en conformité des infrastructures avec les normes légales et d'amélioration de l'accessibilité ferroviaire.

GARES: RÉNOVATION ET MISE À NIVEAU

Conformément aux exigences de la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand), des travaux de modernisation ont été entrepris dans trois gares et haltes: Yens, Pampigny et Montricher.

Ces interventions ont également permis d'améliorer l'interconnexion entre les trains et les bus, facilitant ainsi les correspondances.

Principales transformations réalisées

Les quais ont été rehaussés pour garantir un accès de plain-pied aux trains, particulièrement adapté aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. D'autres éléments ont été créés:

- › Installation de marquages tactilo-visuels pour guider les personnes malvoyantes.
- › Création ou modernisation des abris voyageurs pour offrir davantage de confort à la clientèle.
- › Mise en place de dispositifs d'information voyageurs en temps réel, incluant des bornes d'affichage dynamique.
- › Aménagement de parkings à vélos pour encourager la mobilité douce.
- › Renforcement de l'éclairage public afin d'améliorer la sécurité nocturne.
- › Modernisation des équipements de sécurité ferroviaire, garantissant une exploitation plus fiable du réseau.
- › Développement de nouvelles infrastructures d'intermodalité, facilitant l'intégration entre train, bus, vélo et voiture.

En complément, chaque gare a bénéficié d'aménagements spécifiques, adaptés à son environnement et aux besoins des usagères et usagers.



PAMPIGNY

Une gare réinventée pour une mobilité fluide et interconnectée

Menés entre juillet et septembre, les travaux ont permis une refonte complète de l'espace de la gare pour améliorer son accessibilité et encourager l'usage des transports publics.

- › Démolition de l'ancien quai de chargement marchandises, du bâtiment de la gare et suppression de la voie de débord, libérant ainsi l'espace nécessaire à de nouvelles infrastructures.
- › Création d'une plateforme multimodale complète, incluant un nouvel arrêt de bus et une boucle de rebroussement pour la nouvelle ligne 740, mise en service en décembre 2024. Cette ligne relie plusieurs villages environnants à Pampigny (gare, village et collège).
- › Aménagement d'un parking P+R de 22 places combinant voiture et train.
- › Sécurisation des accès piétons, assurant une circulation fluide et un meilleur confort pour la clientèle.

MONTRICHER

Un équilibre entre modernisation et préservation du patrimoine

Cette gare a également bénéficié de travaux importants, qui ont permis une refonte complète de l'espace de la gare pour améliorer son accessibilité et encourager l'usage des transports publics. Les éléments historiques (bâtiment de la gare et marquise d'origine, pavage sous la marquise et édicule WC) ont pu être conservés.

- › Suppression de la voie de débord et du quai marchandises.
- › Amélioration des accès et de l'intermodalité.
- › Remplacement de la salle d'attente par un nouvel abri sur le quai, garantissant une accessibilité sans marche.
- › Installation de marquages tactilo-visuels pour sécuriser les zones accessibles et guider les personnes malvoyantes vers les équipements essentiels et la zone d'échange multimodale.
- › Amélioration de l'éclairage nocturne, avec l'installation de luminaires sur le quai, le chemin d'accès depuis la route et l'arrêt de bus.

PASSAGES À NIVEAU

Une sécurité renforcée pour une traversée plus sûre et plus moderne

À l'issue de plus de 15 ans d'études et d'analyses, un nouveau passage à niveau sécurisé a été aménagé et mis en service au lieu-dit « Côtes-de-Piez ». Cette installation a nécessité la construction d'une route pour desservir les habitants voisins et a permis la fermeture du passage à niveau « Koster », situé à une centaine de mètres.

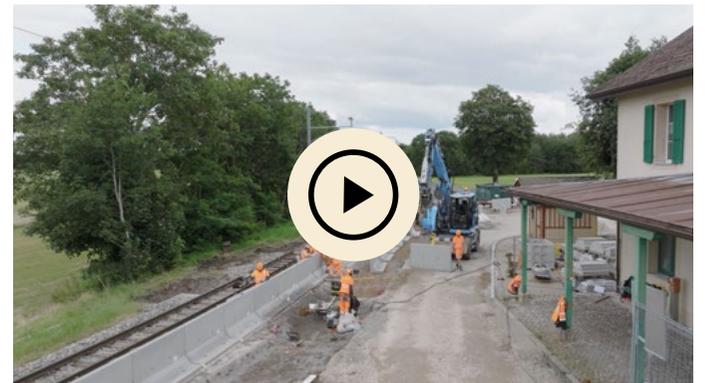
Le passage à niveau de Fermens (commune de Hautemorges) a été rénové avec l'installation de platelage en matériau synthétique. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec plusieurs entreprises ferroviaires, dont ZEFERINO, MEMBREZ, EFSA et GALDINI, acteurs clés de la maintenance ferroviaire.



Film Yens



Film Pampigny



Film Montricher

VOIES FERRÉES

Travaux de renouvellement en profondeur

En complément des rénovations de gares, 991 mètres de voies ont été renouvelés entre la gare de Yens et le passage à niveau de Fiaugerettaz, pour un investissement de 6,5 millions de francs. La voie, son infrastructure profonde ainsi que le drainage ont été renouvelés.

Ces travaux s'inscrivent dans la stratégie de modernisation du réseau ferroviaire, garantissant une infrastructure plus fiable et mieux adaptée aux besoins croissants de la mobilité régionale.



Passage à niveau de Fermens

PROJETS EN PHASE DE PLANIFICATION ET D'AUTORISATION

Deux projets stratégiques ont été soumis à l'Office fédéral des transports (OFT) pour approbation :

- › Réfection de la voie entre Reverolle et Apples, incluant la rénovation du pont de Saugeroud.
- › Réfection de la voie entre Bussy-Chardonney et Yens, avec pour objectif d'améliorer la sécurité et la performance du réseau.

Ces projets s'inscrivent dans une stratégie de long terme, visant à garantir la pérennité des infrastructures et leur adaptation aux attentes de la clientèle.

D'autres projets structurants ont été développés en 2024, parmi lesquels :

- › Renouvellement de la gare de Ballens et raccordement à la future gravière du Seppey, (fin d'établissement des plans).
- › Renouvellement de la gare d'Apples (affinement du projet de plan de voies).
- › Sécurisation des passages à niveau de la plaine de Montricher (études préalables).
- › Renouvellement de la gare de L'Isle (études préalables).

Grands projets

GARAGE-DÉPÔT ROUTIER DE DENGES

Une infrastructure stratégique en phase de finalisation

L'année 2024 a marqué une avancée majeure pour le futur garage-dépôt routier de Denges, avec l'achèvement des travaux de gros œuvre en août. Cette étape clé a été célébrée lors d'un bouquet de chantier réunissant plus de 200 personnes, parmi lesquels des représentantes et représentants des neuf communes des Transports publics de Morges et environs (TPM). Ce projet phare, permettra d'accueillir et d'entretenir une centaine de bus urbains et régionaux, tout en facilitant l'introduction progressive de véhicules décarbonés.

Depuis le début des travaux en juin 2022, plus de 64'000 m³ de matériaux ont été excavés, et 15'000 m³ de béton ainsi que 2'130 tonnes d'acier ont été utilisés pour ériger les deux bâtiments reliés en sous-sol.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs étapes structurantes: dépose des palplanches, retrait des grues et de la centrale à béton, pose des fenêtres et mise hors d'eau du bâtiment.



Les travaux du second œuvre et l'installation des équipements techniques se poursuivent en vue de la mise en service du site en décembre 2025.

Pensé pour optimiser l'exploitation du réseau routier des transports publics, le garage-dépôt intégrera un système de remisage digitalisé, améliorant la gestion des bus et l'efficacité des opérations. L'impact environnemental a également été au cœur du projet, avec l'évacuation des déblais par rail et le recyclage de matériaux issus des chantiers ferroviaires.

Soutenu par le canton de Vaud et la Confédération, ce centre opérationnel moderne répond aux enjeux croissants de mobilité et renforce l'engagement du réseau en faveur d'un transport public durable et performant.



MODERNISATION DU SITE FERROVIAIRE DE BIÈRE

Le site ferroviaire de Bière, centre névralgique des MBC, fait l'objet d'un vaste projet de modernisation visant à répondre aux besoins croissants de mobilité et aux nouvelles exigences en matière de sécurité et d'accessibilité. Cette transformation d'envergure prévoit la construction d'une gare couverte et d'un nouvel atelier d'entretien du matériel roulant, ainsi que le réaménagement de la place de la Gare pour en faire un véritable pôle multimodal.

L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la procédure d'approbation des plans par l'Office fédéral des transports (OFT) et le traitement des 43 oppositions déposées lors de la mise à l'enquête publique de 2023.

Les échanges avec les services cantonaux et fédéraux ont permis d'affiner le projet, tout en consolidant son financement avec les partenaires institutionnels. Parallèlement, le renforcement de l'équipe interne a permis d'assurer le suivi rigoureux des étapes administratives et techniques en vue de l'obtention du crédit d'ouvrage.

Au-delà de la modernisation des infrastructures, ce projet s'inscrit dans une vision stratégique à long terme. Il accompagnera l'augmentation prévue de la population du district de Morges et la croissance du trafic ferroviaire. La transformation de la gare et des installations répondra aussi aux exigences d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et favorisera le transfert modal

en intégrant un P+R, des espaces pour les deux-roues et un meilleur échange entre bus et train.

Grâce à cet investissement, qui bénéficiera directement à l'économie régionale, le site de Bière se positionnera comme un pôle ferroviaire moderne, durable et adapté aux défis de la mobilité future.

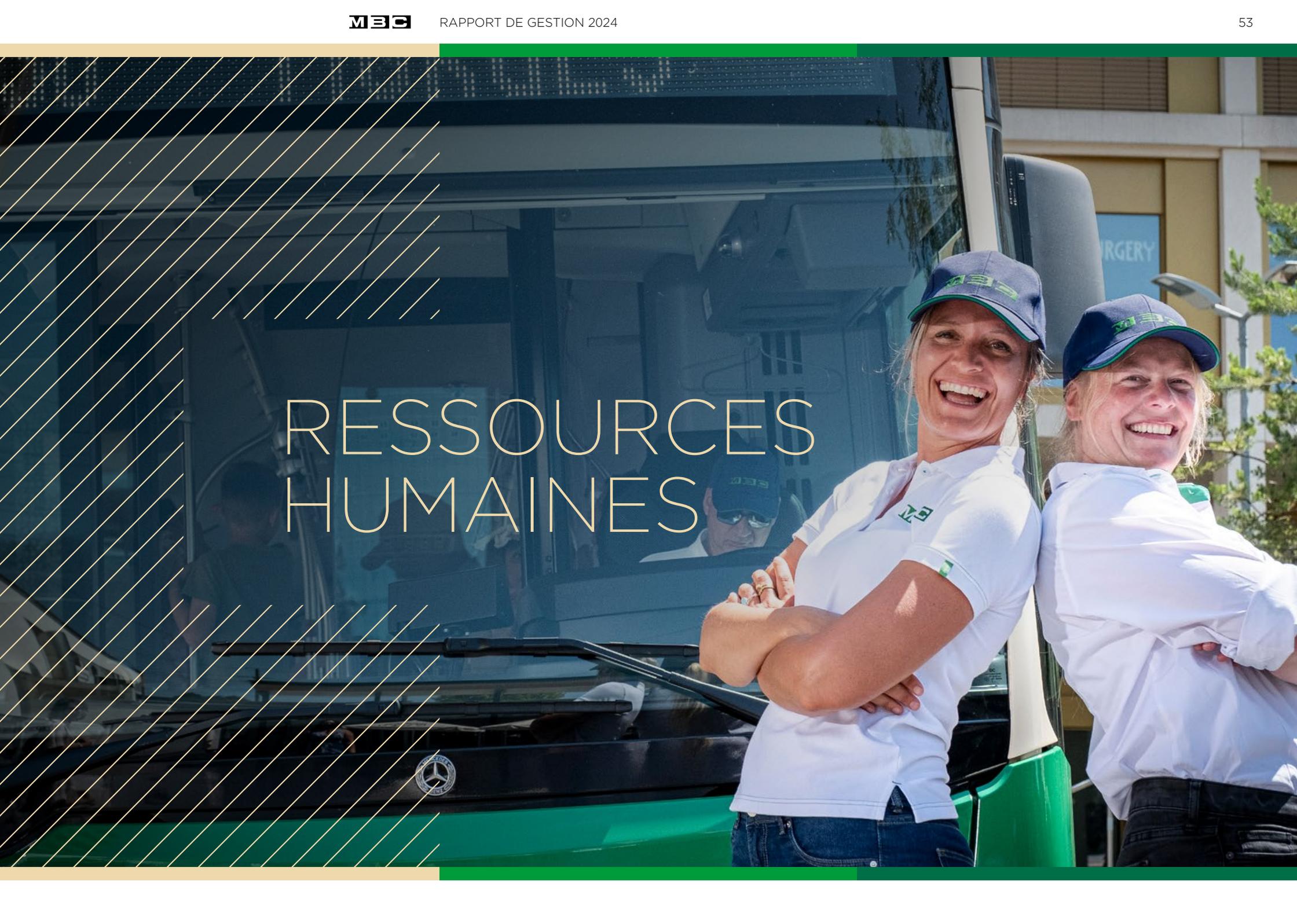
Immobilier

UN SERVICE DÉDIÉ AU CONFORT DE LA CLIENTÈLE ET DU PERSONNEL

En 2024, l'équipe Immobilier a poursuivi ses efforts pour assurer la maintenance et la valorisation du parc immobilier des MBC. Elle veille au bon entretien des locaux du personnel, au nettoyage des gares et haltes, ainsi qu'à l'affichage des informations destinées à la clientèle, garantissant ainsi des infrastructures accueillantes et fonctionnelles pour les voyageuses et voyageurs.

Le service a été renforcé par l'arrivée d'un nouvel agent, permettant d'optimiser les interventions sur le terrain. Par ailleurs, des améliorations ont été apportées aux locaux du siège des MBC à la Gottaz, offrant un cadre de travail plus adapté aux besoins internes. Enfin, le personnel roulant bénéficie désormais d'un listing détaillé des infrastructures à sa disposition sur le réseau bus afin de faciliter le quotidien.



A photograph of two female employees of MBC standing in front of a green Mercedes-Benz van. They are both wearing white polo shirts with the MBC logo and blue baseball caps with the MBC logo. They are smiling and have their arms crossed. The van has a Mercedes-Benz logo on the front. The background shows a building with a sign that says "GERGERY".

RESSOURCES HUMAINES

Évolution des effectifs

UNE DYNAMIQUE DE RECRUTEMENT SOUTENUE

En 2024, les MBC ont connu une forte dynamique de recrutement, accompagnant ainsi la croissance de l'entreprise et l'évolution de ses activités. 68 nouveaux collaborateurs et collaboratrices ont rejoint les équipes dans divers services et métiers.

Parallèlement, 13 départs ont été enregistrés, illustrant une évolution naturelle des effectifs. Dans ce contexte, les efforts se poursuivent pour attirer, intégrer et fidéliser les talents, en veillant à offrir un environnement de travail stimulant et propice au développement professionnel de chacune et chacun.

La politique de gestion des ressources humaines demeure axée sur la valorisation des compétences, la formation continue et l'engagement des équipes, autant d'éléments essentiels pour garantir la pérennité et la performance de l'entreprise.

EFFECTIF AU 31.12.2024

	Abrév.	CDI	CDD	Auxiliaires	Apprentis	Stagiaires	Total	Total EPT
Direction générale et services affiliés*	DIR	5	-	-	-	-	5	4.80
Finances & Achats	FIN	7	-	-	-	-	7	6.70
Développement et marché	DM	14	1	-	-	-	15	14.30
Infrastructures	INFRA	31	-	5	-	-	36	29.97
Matériel roulant	MR	20	1	-	-	-	21	21.00
Production de l'offre	PROD	231	21	3	-	-	255	227.73
Ressources Humaines	RH	7	-	-	3	2	12	10.50
Total		315	23	8	3	2	351	315

* Les Directeurs sont chacun dans leur Direction

STRUCTURE DES EFFECTIFS

	 Part du personnel féminin	 Part de l'effectif occupé à temps partiel	 Âge moyen (ans)
2017	15,2 %	19,8 %	47
2018	15 %	24 %	45
2019	16,6 %	31 %	45
2020	16,6 %	18,2 %	44
2021	17,3 %	18,3 %	45
2022	17,6 %	17,6 %	46
2023	18,2 %	22,6 %	48
2024	18,9 %	25,7 %	47

ÉVOLUTION DU PERSONNEL *CDI uniquement*

2015	 200
2016	 221
2017	 228
2018	 245
2019	 253
2020	 272
2021	 284
2022	 298
2023	 307
2024	 315

Gestion des potentiels et suivi des postes clés

En 2024, les MBC ont poursuivi leur engagement en faveur du développement des compétences internes et de la gestion des talents. Deux conducteurs de bus et un mécanicien de train ont ainsi évolué vers un poste de remplaçant de responsable d'équipe personnel roulant, leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences et de se préparer à des responsabilités accrues dans le futur.

Dans le cadre de la stratégie de recrutement et de valorisation des métiers, les MBC, en collaboration avec NStCM, ont participé au *Salon des métiers et de la formation* de Lausanne. Un stand dédié a été conçu pour mettre en avant la diversité des professions du secteur et susciter des vocations.

Grâce à une présence dynamique et interactive, cet espace a attiré un large public, confirmant l'importance de cet événement pour faire découvrir les métiers des transports publics et rencontrer la relève. Cette collaboration avec NStCM a été marquée par une belle synergie et un enthousiasme partagé, renforçant ainsi l'attractivité du secteur.

Par ailleurs, plusieurs campagnes de recrutement innovantes ont été menées afin d'attirer de nouveaux talents et de positionner les MBC comme un employeur de choix.



Le stand du Salon des métiers et de la formation permettait de découvrir de manière ludique plusieurs métiers liés aux transports publics.



Deux exemples de campagnes de recrutement menées en 2024.



Développement des compétences

En 2024, la formation et l'accompagnement des talents sont restés au cœur de la stratégie RH des MBC. La formation d'apprentis dans les domaines de l'administration, de la maintenance automobile et des transports publics s'est poursuivie, avec des résultats et un engagement professionnel dépassant les attentes. À la suite du succès du stage MPC (Maturité Professionnelle Commerciale) lancé en 2023 pour un an, cet engagement a été renouvelé pour 2024.

Le programme d'intégration destiné aux personnes qui rejoignent l'entreprise a été réintroduit avec succès. Une page intranet dédiée leur permet d'accéder facilement aux informations essentielles, tandis qu'un plan d'accueil structuré a été mis en place pour les cadres. Des séances mensuelles, animées par le Directeur général, contribuent à renforcer la culture d'entreprise et à faciliter l'intégration des nouvelles recrues.

L'année a également été marquée par plusieurs formations internes, dont un atelier sur le management de la mixité des genres et une session sur la protection des données. La montée en compétences des équipes s'est poursuivie avec l'obtention de brevets professionnels, tels que le *Brevet Fédéral de Formateur d'Adultes*, le *Brevet de Spécialiste en Transports à Câbles* et le *Brevet en Organisation d'Entreprise*, renforçant ainsi l'expertise interne et le développement professionnel.



Formation interne

Des événements fédérateurs pour les équipes

En 2024, les MBC ont poursuivi leur engagement en faveur de la convivialité et du bien-être au travail en organisant divers événements rassemblant leurs collaboratrices et collaborateurs. Ces moments privilégiés ont renforcé la cohésion des équipes, favorisé les échanges entre les différents services et contribué à un environnement de travail dynamique.

L'été a été marqué par des grillades organisées sur les sites de Tolochenaz, Cossonay et Bière, offrant aux équipes des instants de détente et de partage dans une ambiance conviviale. En juin, la traditionnelle Soirée du Personnel, placée sous le thème Summer Time, a réuni l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs dans une ambiance festive et chaleureuse.

En septembre, les retraités se sont retrouvés pour un repas au restaurant du Casino à Morges. Un moment d'échange apprécié, permettant de remercier celles et ceux qui ont contribué à l'histoire de l'entreprise et durant lequel les anciennes et anciens collègues ont pu se retrouver, partager leurs souvenirs et s'informer sur les défis à venir des MBC.

Le mois de novembre a été marqué par deux événements clés: la *Journée des Jubilaires*, dédiée aux collaboratrices et collaborateurs fidèles, qui s'est déroulée dans une ambiance mêlant culture et détente, et la *Journée Oser tous les Métiers*, à laquelle treize jeunes ont participé. Destinée aux élèves de 7^e à 9^e année (HarmoS), cette initiative leur a permis d'accompagner un parent ou une autre personne des MBC dans son quotidien professionnel pour découvrir un métier et déconstruire les stéréotypes de genre liés aux professions.



Lors de la *Journée Oser tous les Métiers*, les jeunes découvrent les coulisses des transports publics.

Convaincus que des équipes engagées et soudées sont un moteur essentiel de leur réussite, les MBC continueront à investir dans ces moments de partage qui renforcent le sentiment d'appartenance et la dynamique collective.

Tous les deux ans, une entreprise externe réalise un sondage auprès du personnel. En 2024, les résultats se révèlent particulièrement positifs: la satisfaction globale atteint 76 points sur 100, soit une progression de 2 points par rapport à 2022.

L'attrait de l'employeur progresse de 6 points pour s'établir à 74, signe tangible des effets du développement de la marque employé, tant en interne qu'en externe. Le taux de participation enregistre également une nette amélioration, passant de 62 % en 2022 à 72 % en 2024.

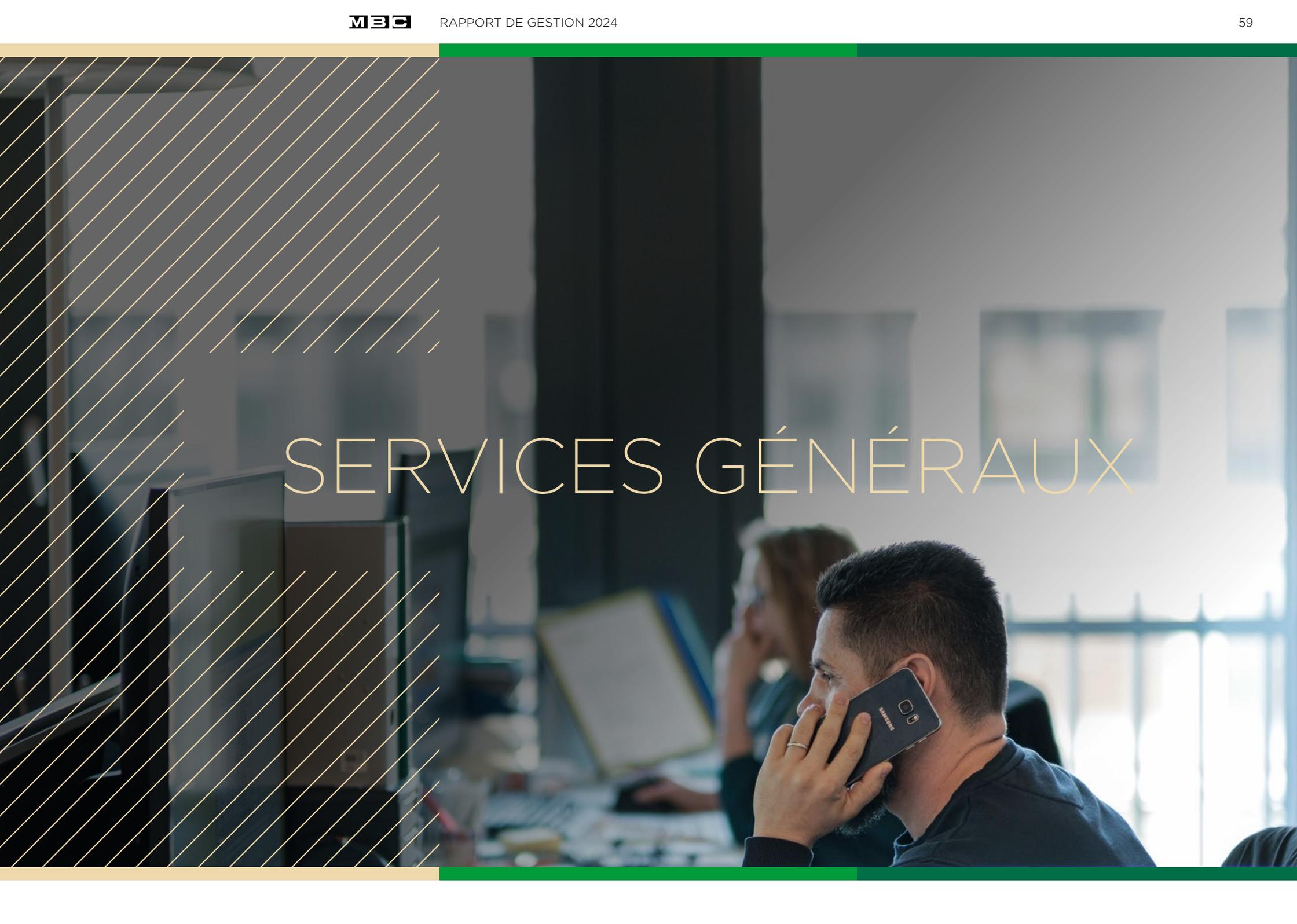


Situation de la caisse de pension

Au 31 décembre 2024, le taux de couverture de la caisse de pension Profelia s'établit à 107.8%.

L'année a été marquée par une performance financière supérieure aux attentes, permettant de renforcer les réserves tout en attribuant un intérêt complémentaire aux assurés présents au 31 décembre 2024.

Cet intérêt supplémentaire, fixé à 2%, s'ajoute à la rémunération de base de 1.25% (taux d'intérêt minimum légal LPP), portant ainsi la rémunération totale pour l'année 2024 à 3.25%.

A photograph of an office environment. In the foreground, a man with short dark hair is seen in profile, talking on a black smartphone. He is wearing a dark blue long-sleeved shirt. In the background, another person is visible, working at a desk with a laptop. The office has large windows on the right side, letting in natural light. The overall scene is professional and busy.

SERVICES GÉNÉRAUX

Informatique

L'année 2024 a été marquée par un renforcement des dispositifs de cybersécurité, la mise en œuvre de projets structurants et une amélioration continue des systèmes d'information.

RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE CYBER

Les systèmes d'information des MBC sont en perpétuelle vigilance face aux menaces cyber. En 2024, le contexte géopolitique a continué de générer des risques en matière de cybersécurité, accentuant la nécessité de renforcer la résilience informatique de l'entreprise.

Dans cette optique, les MBC ont participé au programme Trust4SMEs, initié par la Trust Valley, avec le soutien du Canton de Vaud, du Réseau National Suisse de Sécurité et de plusieurs partenaires académiques et industriels (HEIG-VD, EPFL). Ce programme s'est articulé autour de différents modules de formation, d'ateliers de travail et de conférences, permettant aux entreprises et institutions participantes de mieux anticiper et gérer les menaces cyber.

PERFORMANCE ET OPTIMISATION DES OUTILS

En 2023, plusieurs études de faisabilité ont été identifiées pour optimiser la transmission des données et la gestion des informations. Certaines de ces initiatives ont abouti à des projets concrets en 2024, notamment la simplification du processus de transmission des données aux plateformes nationales.

La solution mise en place repose sur une connexion directe des MBC à la plateforme nationale, consolidant les données horaires en temps réel des transporteurs suisses.

Cette mise en œuvre a également nécessité une seconde connexion directe pour transmettre les données horaires à Info+, facilitant ainsi la mise en consultation des horaires.

Ce processus présente l'avantage de fluidifier la transmission des données de mise en consultation des horaires.



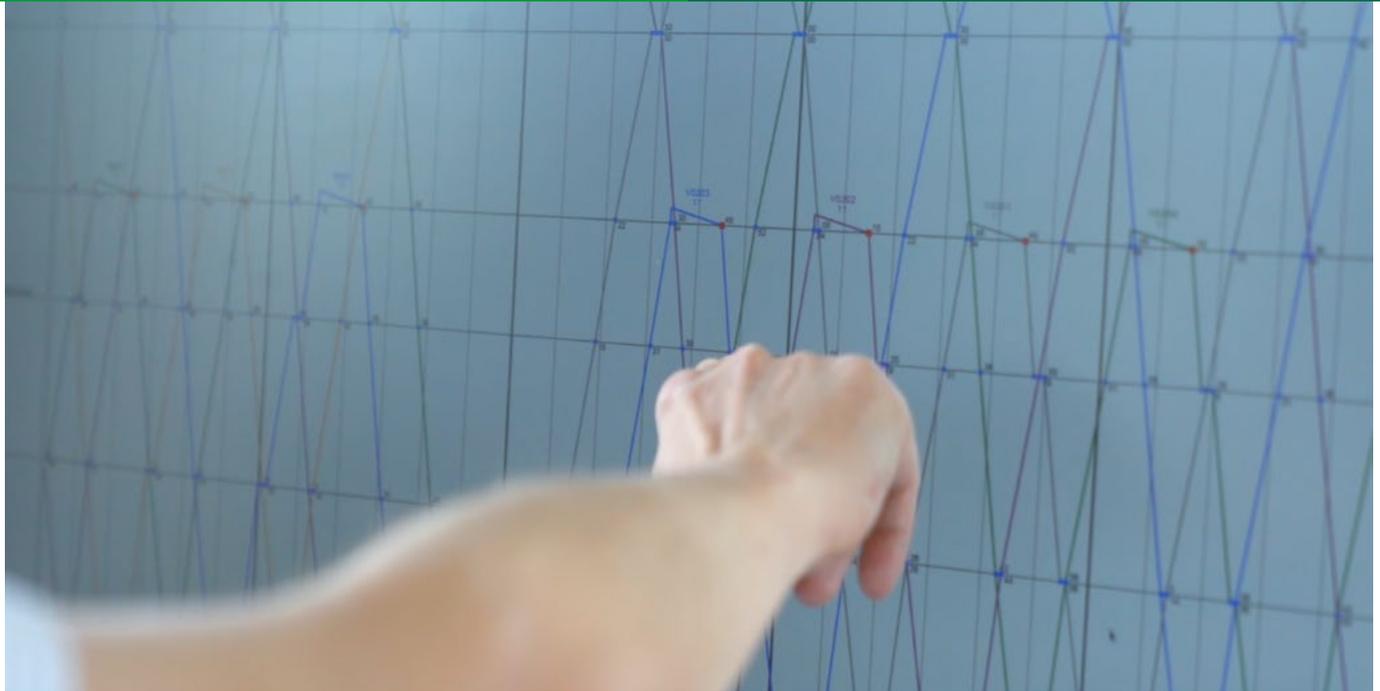
PROJETS 2024

Service transversal au sein des MBC, les Systèmes d'information jouent un rôle clé dans la qualité informationnelle de l'entreprise. En 2024, ils ont consolidé et développé de nouveaux indicateurs d'aide à la décision et au suivi des activités.

Par ailleurs, garantissant un accompagnement technique aux utilisatrices et utilisateurs, plusieurs projets ont été menés :

- › Élaboration d'un tableau de bord des indicateurs de performance de l'entreprise.
- › Renouvellement du réseau informatique pour assurer une infrastructure plus performante et sécurisée.
- › Remplacement des imprimantes multifonctions
- › Définition des besoins et rédaction du cahier des charges pour le réseau informatique du garage-dépôt routier de Denges.

Enfin, le service des Systèmes d'information a continué de participer activement aux groupes de travail interentreprises de transport, afin d'identifier de potentielles synergies et d'anticiper les évolutions technologiques du secteur.



Grâce à ces avancées, les MBC disposent d'outils performants, sécurisés et adaptés aux enjeux futurs, garantissant ainsi une gestion efficace des données et une optimisation des processus internes.

ÉVOLUTION DE L'OUTIL INFORMATIQUE ET PERSPECTIVES DE RENOUVELLEMENT

L'outil informatique actuel ne répond plus aux exigences croissantes en matière de performance, de sécurité et d'adaptabilité. Inchangé depuis plusieurs années, il limite l'accompagnement des évolutions technologiques et organisationnelles.

Dans ce contexte, le renouvellement du système d'information s'impose pour tirer pleinement parti des technologies récentes, notamment en matière de dématérialisation, de cybersécurité et d'interopérabilité des outils.

Le lancement d'un appel d'offres garantira une procédure transparente, conforme aux règles des marchés publics, tout en favorisant la mise en concurrence. L'objectif est de sélectionner un prestataire en mesure de proposer une solution adaptée aux besoins actuels et futurs, avec une mise en service prévue au 1^{er} janvier 2027.

Qualité et sécurité

ENGAGEMENT ET RECONNAISSANCE EN MATIÈRE DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ

L'année 2024 a confirmé l'engagement des MBC en matière de qualité, sécurité, santé et sûreté. Des audits réalisés par des organismes externes ont validé la compétence et la performance de l'entreprise dans ces domaines. Ces évaluations, ainsi que les résultats du Système de Mesure de la Qualité, témoignent de la rigueur des MBC et de leur engagement à fournir des prestations sûres et de haute qualité.

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Afin de répondre aux exigences des parties prenantes – clients, commanditaires, partenaires et organes de surveillance – les MBC sont certifiés ISO 9001: 2015 depuis 2018. Cette certification garantit le professionnalisme de l'entreprise et constitue un gage de confiance supplémentaire.

En 2024, un audit de recertification a été mené par le Bureau Veritas les 28 et 29 octobre. À l'issue de cet audit, la certification ISO 9001 a été renouvelée pour une durée de trois ans.

Des opportunités d'amélioration ont été émises. Celles-ci font l'objet d'un plan d'action en cours de mise en œuvre. Le premier audit de surveillance de ce nouveau cycle aura lieu en octobre 2025.

SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ (SGS)

En tant qu'Entreprise de Transport Ferroviaire (ETF) et Gestionnaire d'Infrastructure (GI), les MBC disposent d'un Système de Gestion de la Sécurité (SGS) indispensable à l'obtention des Certificats de Sécurité (Cersec) et de l'Agrément de Sécurité (Agsec). Ces certificats attestent de la conformité du SGS et de la capacité des MBC à assurer une exploitation sûre en termes de pilotage, d'agencement, de planification, de mise à disposition, de contrôle et d'amélioration.

Le SGS des MBC ainsi que l'ensemble de ses documents ont été évalués par l'Office fédéral des transports (OFT) lors d'un audit de surveillance les 10 et 11 novembre 2022. Le suivi des mesures correctives mises en place à la suite de cet audit a été revu avec l'OFT le 15 mars 2024.

SYSTÈME DE MESURE DE LA QUALITÉ DU TRANSPORT RÉGIONAL VOYAGEURS (QMS TRV)

Les MBC sont évalués dans le cadre du Système de Mesure de la Qualité du Trafic Régional Voyageurs (QMS TRV), mis en place par l'OFT à la demande du Conseil fédéral.

Ce système repose sur deux types de mesures :

- › Les clients-tests évaluent la propreté, l'état des véhicules, des gares et arrêts, ainsi que la qualité de l'information aux voyageurs.
- › Une mesure directe des prestations (DPM) évalue la ponctualité.

Tout au long de l'année 2024, les résultats ont été analysés mensuellement et les services concernés ont mis en place des actions d'amélioration ciblées afin de maintenir ou d'améliorer la qualité de nos prestations.

CONCEPT DE SÉCURITÉ MSST

En tant qu'entreprise exposée à des risques spécifiques et employant au moins dix collaborateurs, les MBC appliquent un concept de sécurité MSST, qui encadre la prévention des accidents et maladies professionnels et la protection de la santé au travail.

Depuis 2021, les MBC sont adhérents à la «Charte Sécurité» de la SUVA, réaffirmant leur engagement en faveur de la sécurité et du bien-être des collaborateurs.

En 2024, plusieurs initiatives ont été mises en place:

- › Réalisation des visites sécurité planifiées par les cadres des MBC.
- › Audits sécurité pour identifier et corriger les risques.
- › Actions de sensibilisation menées par l'équipe Qualité & Sécurité.
- › Ces efforts permettent de renforcer une culture de la sécurité proactive, garantissant un environnement de travail toujours plus sûr.

COLLABORATION AVEC LES AUTRES ENTREPRISES DE TRANSPORT

Les MBC sont engagés dans plusieurs centres de compétences de Moviplus, la coopérative d'échange et de collaboration des transports publics en Suisse romande.

Elle propose divers événements thématiques afin de favoriser les échanges et le partage d'expériences entre ses membres et partenaires, pilote des projets aux enjeux variés et clé en main en toute neutralité, et propose ainsi son expertise dans le cadre de projets de collaboration.

A l'écoute des besoins de ses membres, Moviplus est là pour leur proposer des solutions innovantes, au plus près des défis actuels de la branche et en cohérence avec ses valeurs: intelligence collective, efficacité, orientation solution et innovation.

Protection des données

Centre de compétences proposant des prestations mutualisées, clé en main et à la carte, visant à accompagner les membres vers leurs mises en conformité liées à la nLPD.

Adhérents: MBC, tpg, CGN, TPC, transN, Travys.

Recouvrement /TPcollect

Centre de compétences créé dans le but d'optimiser et d'harmoniser les actions en recouvrement de créances provenant des constats d'infraction.

Adhérents: MBC, tpg, TPF, tl, transN, VMCV.

Data

Centre de compétences visant à coordonner et consolider les différentes initiatives afin de faciliter l'échange et le partage de données entre entreprises de transport. Les MBC, tout comme trois autres ETC vaudoises, quitteront ce centre de compétences fin 2025, pour simplifier leur architecture de données.

Entreprises adhérentes: MBC, tpg, AVJ, CGN, LEB, NStCM, tl, TPC, TPN, Travys, VMCV.

COMPTES



Comptes annuels

Résultat

L'exercice 2024 boucle avec un résultat, avant attribution aux réserves, bénéficiaire de 1'265'802 CHF.

Rapport de révision

L'organe de révision, par son rapport daté du 30 avril 2025 sur l'exercice 2024 à l'Assemblée générale des actionnaires, recommande d'approuver les comptes.

Communication de l'Office fédéral des transports

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'OFT renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Résolutions soumises à l'Assemblée générale des actionnaires

Le Conseil d'administration des Transports de la région Morges - Bière - Cossonay SA propose à l'Assemblée générale des actionnaires du 26 juin 2025:

1. D'approuver les comptes annuels 2024.
2. D'approuver le traitement du résultat de l'exercice 2024 tel que présenté à la page 70.
3. De prendre acte du rapport de l'organe de révision.
4. De donner décharge au Conseil d'administration pour sa gestion.
5. De procéder aux nominations statutaires suivantes:
BDO SA comme organe de révision pour le prochain exercice.

Morges, le 26 juin 2025

Au nom du Conseil d'administration

Le président

Vincent Jaques



Tél. + 41 21 310 23 23
www.bdo.ch
lausanne@bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metio - Epalinges
Case postale 151
1001 Lausanne

À l'Assemblée générale des

Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA Morges

Rapport sur l'audit des comptes annuels 2024

(période du 01.01 au 31.12.2024)

Le 30 avril 2025

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. + 41 21 310 23 23
www.bdo.ch
lausanne@bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metio - Epalinges
Case postale 151
1001 Lausanne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA, Morges

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA (ci-après "la Société"), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et le tableau des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. + 41 21 310 23 23
www.bdo.ch
lausanne@bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metio - Epalinges
Case postale 151
1001 Lausanne

d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 30 avril 2025

BDO SA

Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé

Steve Rigolet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes
- Comptes annuels

Bilan au 31.12.2024 [CHF]

ACTIF	NOTE	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF CIRCULANT		22'231'837	13'296'305
Liquidités	1	14'045'209	6'326'033
Créances résultant de livraisons et prestations	2	1'214'622	1'204'509
Autres créances à court terme	3	3'154'327	1'551'976
Stocks		704'820	691'485
Comptes de régularisation d'actifs		3'112'859	3'522'302
ACTIF IMMOBILISÉ		234'113'677	199'642'177
Immobilisations corporelles	4	234'096'677	199'617'828
Immobilisations financières	5	17'000	24'348
TOTAL DE L'ACTIF		256'345'514	212'938'481

PASSIF	NOTE	31.12.2024	31.12.2023
ENGAGEMENTS À COURT TERME		22'092'780	15'520'133
Dettes résultant de livraisons et de prestations	6.1	9'544'695	3'900'687
Dettes financières à court terme	6.2	4'120'206	4'158'020
Contributions des pouvoirs publics à court terme	6.3	55'965	55'965
Autres dettes à court terme	7	182'505	80'884
Provisions à court terme	8	286'726	146'612
Comptes de régularisation de passifs	9	7'902'683	7'177'965
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		223'165'626	187'597'003
Dettes financières à moyen et long terme	6.2	91'486'474	80'377'208
Contributions des pouvoirs publics à long terme	6.3	131'654'150	107'195'793
Provisions à long terme	8	25'002	24'002
FONDS PROPRES		11'087'108	9'821'346
Capital-actions		1'068'250	1'068'250
Propres actions		-40	-
Réserve générale issue du bénéfice		83'250	83'250
Réserve libre issue des résultats des produits non-subventionnés		3'746'055	4'158'652
Réserves libres liées à l'exploitation		739'541	-482'180
Réserves obligatoires liées à l'exploitation		5'450'053	4'993'374
TOTAL DU PASSIF		256'345'514	212'938'481

Compte de résultat 2024 [CHF]

LIBELLÉS	NOTE	31.12.2024	31.12.2023
PRODUITS TRANSPORT VOYAGEURS		15'839'662	15'595'555
Mobilis		8'756'271	8'435'602
Service direct		2'515'587	2'531'281
Autres produits voyageurs		4'567'804	4'628'672
PRODUITS TRANSPORT MARCHANDISES		1'573'412	1'605'402
Transports marchandises		81'598	74'840
Transports graviers		1'491'814	1'530'562
INDEMNITÉS	10	41'870'190	38'397'397
Indemnités route	10.1	23'411'230	21'071'137
Indemnités chemin de fer et funiculaire	10.2	16'516'760	16'285'110
Indemnités trafic marchandises	10.3	1'942'200	1'041'150
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	11	1'105'115	1'242'260
TOTAL DES PRODUITS ET INDEMNITÉS		60'388'379	56'840'615
Achats de pièces et consommables		-1'499'676	-1'270'031
Charges de personnel	12	-34'657'002	-33'633'791
Prestations internes activées		2'280'788	2'051'188
Autres charges d'exploitation	13	-14'065'685	-11'897'106
Amortissements	14	-6'290'415	-6'354'991
Amortissements Infrastructure	14	-3'903'074	-3'661'198
TOTAL DES CHARGES		-58'135'065	-54'765'928
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2'253'314	2'074'687
Résultat financier		-987'512	-1'016'626
RÉSULTAT ORDINAIRE		1'265'802	1'058'060
Produits extraordinaires		10'727	-
Charges extraordinaires		-10'727	-
RÉSULTAT NET AVANT ATTRIBUTION AUX RÉSERVES		1'265'802	1'058'060
Attribution ou dissolution aux réserves		1'265'802	1'058'060
Attribution ou dissolution réserve libre issue des résultats des produits non-subventionnés		443'668	-55'715
Attributions ou dissolutions des autres réserves		822'134	1'113'775
RÉSULTAT NET		0	0
Charges et produits neutralisés			
Accès au réseau (sillon MBC)		1'248'668	1'275'145

Tableau de flux de trésorerie [CHF]

	2024	2023
RÉSULTAT NET AVANT ALLOCATIONS AUX RÉSERVES	1'265'802	1'058'060
Élimination des charges/produits sans incidence sur la trésorerie	3'781'495	5'029'494
Amortissements de l'actif immobilisé	9'817'331	9'594'931
Coûts d'investissements non activables	229'022	327'236
Dissolution/Constitution des provisions court terme	140'114	-23'388
Dissolution/Constitution des provisions long terme	1'000	-7'998
Résultat sur comptes immobilisations	-38'369	-112'735
Remboursements non monétaires investissements de pouvoirs publics	-4'403'055	-2'914'349
Prestations internes	-2'280'788	-2'051'188
Abandon de projets d'investissements	316'239	216'983
Variation des rubriques du fonds de roulement	5'253'991	-2'497'399
Créances résultant de prestations de services	-10'113	-58'013
Autres créances à court terme	-1'602'351	572'180
Stocks	-13'335	-43'474
Actifs de régularisation	409'443	-1'999'874
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	5'644'008	-2'205'232
Autres dettes à court terme	101'620	25'740
Passifs de régularisation	724'718	1'211'273
Cash flow opérationnel	10'301'288	3'590'154
Cash flow provenant de l'activité d'investissement	-43'463'103	-30'520'361
Versements pour l'investissement d'immobilisation corporelles	-42'707'787	-29'802'127
Versements pour l'investissement d'immobilisations corporelles avec la participation de tiers	-948'168	-924'991
Paiements provenant de désinvestissements d'immobilisations corporelles	185'504	206'757
Paiements provenant de désinvestissements d'immobilisations financières	7'348	-
Cash flow provenant de l'activité de financement	40'880'992	27'397'644
Emprunts et hypothèques: nouveaux emprunts	15'229'505	16'845'000
Emprunts et hypothèques: remboursements emprunts	-4'158'053	-4'372'347
Contributions des pouvoirs publics: nouveaux investissements	28'861'412	14'000'000
Contributions des pouvoirs publics: participation de tiers	948'168	924'991
Fonds propres (propres actions)	-40	-
Arrondis	-1	-
Variation de la trésorerie nette	7'719'176	467'438
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	6'326'033	5'858'595
État des liquidités au 31 décembre	14'045'209	6'326'033
Variation de la trésorerie nette	7'719'176	467'438

Tableau des capitaux propres [CHF]

2024	01.01.	ATTRIBUTIONS/ (DISSOLUTIONS)	TRANSFERTS	31.12.
Capital-actions	1'068'250	-	-	1'068'250
Propres actions	-	-40	-	-40
Réserve générale issue du bénéfice	83'250	-	-	83'250
Réserve libre issue des résultats des produits non-subventionnés	4'158'652	443'668	-856'265	3'746'055
Trafic marchandises	-1'117'633	261'368	856'265	-
Trafic régional non cofinancé par la Confédération	635'453	104'087	-	739'541
Réserves libres liées à l'exploitation	-482'180	365'455	856'265	739'541
Infrastructure <i>Art. 67 LCdF</i>	3'931'133	-523'402	-	3'407'731
Trafic régional voyageurs <i>Art. 36 LTV</i>	1'062'241	980'081	-	2'042'322
Réserves obligatoires liées à l'exploitation	4'993'374	456'679	-	5'450'053
Total des réserves	8'753'096	1'265'803	-	10'018'898
Total des fonds propres	9'821'346	1'265'763	-	11'087'108

Le capital-actions est composé de 106'825 actions nominatives de CHF 10.-

2023	01.01.	ATTRIBUTIONS/ (DISSOLUTIONS)	31.12.
Capital-actions	1'068'250	-	1'068'250
Réserve générale issue du bénéfice	83'250	-	83'250
Réserve libre issue des résultats des produits non-subventionnés	4'214'366	-55'715	4'158'652
Trafic marchandises	-1'535'578	417'944	-1'117'633
Trafic régional non cofinancé par la Confédération	175'400	460'053	635'453
Réserves libres liées à l'exploitation	-1'360'178	877'998	-482'180
Infrastructure <i>Art. 67 LCdF</i>	4'391'332	-460'199	3'931'133
Trafic régional voyageurs <i>Art. 36 LTV</i>	366'264	695'976	1'062'241
Réserves obligatoires liées à l'exploitation	4'757'597	235'777	4'993'374
Total des réserves	7'695'035	1'058'060	8'753'096
Total des fonds propres	8'763'285	1'058'060	9'821'346

Le capital-actions est composé de 106'825 actions nominatives de CHF 10.-

Annexes aux comptes [CHF]

PARTIE 1 – PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA, société anonyme, Morges

Les comptes ont été établis pour la période s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 conformément aux dispositions du Code des obligations et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC, ainsi que de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, déduction faite des corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque actif.

Créances résultant de livraisons et prestations

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les débiteurs présentant un risque de crédit font l'objet d'une évaluation individuelle. Les pertes de valeurs nécessaires sont déterminées selon les critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou, si celle-ci est plus basse, à la valeur nette de marché.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, déduction faite des amortissements ordinaires nécessaires et des pertes de valeur éventuelles (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc.). Elles sont amorties linéairement sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance OCEC. L'amortissement débute au moment de la mise en service de l'immobilisation.

Les amortissements sont réalisés sur les durées d'utilité suivantes:

Terrains	Pas d'amortissement
Bâtiments	10 – 100 ans
Ouvrages d'art	15 – 150 ans
Voie ferrée	20 – 80 ans
Installations de courant de traction	5 – 80 ans
Installations de sécurité	2 – 70 ans
Installation à basse tension et de télécommunication	2 – 40 ans
Installations d'accueil	15 – 100 ans
Véhicules de l'infrastructure	5 – 50 ans
Moyens d'exploitation divers	2 – 40 ans

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiquement nécessaires.

Dépréciations d'actifs

Il est vérifié à chaque date du bilan s'il existe des signes que la valeur comptable de l'actif dépasse la valeur réalisable (la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'usage). En cas de perte de valeur, la valeur comptable est réduite à la valeur réalisable, la dépréciation étant imputée sur le résultat de la période.

Engagements

Les engagements sont évalués à leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions constituent des engagements juridiques ou des risques dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision est constituée lorsque l'entité a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Elles sont évaluées à chaque date du bilan sur la base des sorties de fonds vraisemblables.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les avantages et les risques liés aux produits sont transférés. Les produits des prestations de services sont comptabilisés sur la base des clés de répartition applicables au moment de l'établissement des comptes. Les produits s'entendent après déduction des notes de crédit, rabais et taxes sur le chiffre d'affaires sur les montants facturés au titre des livraisons et prestations.

Contributions des pouvoirs publics

Une contribution des pouvoirs publics est la compensation versée par une institution publique pour des prestations fournies ou des charges encourues par l'entité dans le cadre de ses activités d'exploitation et bénéficie ainsi d'un avantage économique spécifique.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'entité remplit les conditions y afférentes et que la valeur peut être estimée de manière fiable.

Les contributions liées à des actifs sont présentées en tant que «contributions des pouvoirs publics» avec une dissolution avec impact sur le résultat sur la durée d'utilisation de l'actif.

Les contributions liées à des charges sont inscrites dans les produits avec impact sur le résultat, et ce au cours des périodes durant lesquelles l'entité enregistre les charges correspondantes.

Si une contribution des pouvoirs publics devient remboursable contrairement à l'hypothèse initiale, ce fait est traité comme un changement d'estimation.

Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués et publiés à chaque date du bilan. Si les engagements conditionnels et les autres engagements ne devant pas être portés au bilan conduisent à une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et cette sortie de fonds est vraisemblable et peut être estimée, une provision est constituée.

Engagements de prévoyance

Les incidences économiques (avantages ou engagements) du plan de prévoyance sur l'entité sont déterminées à la date du bilan. Les incidences pour l'entité découlant directement des bases contractuelles, réglementaires ou légales (p. ex. cotisations payées d'avance ou dues) figurent au bilan dans les créances ou les dettes à court terme. Un engagement économique est inscrit au passif lorsque les conditions pour la constitution d'une provision sont remplies. L'activation d'un avantage économique supplémentaire (résultat d'un excédent au sein de l'institut de prévoyance) n'est pas envisagée, car les conditions d'une telle activation ne sont pas remplies.

PARTIE 1 – PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Produits dérivés

Les produits dérivés destinés à des fins de couverture qui n'ont pas encore d'effet au bilan ne sont pas comptabilisés. Leur juste valeur ainsi que toute variation de valeur sont présentées en annexe.

Note sur les reclassements 2023 du compte de résultat

Afin de permettre une meilleure lisibilité et de répondre aux exigences de nos commanditaires, certains comptes ont été reclassés dans le compte de résultat. Ces reclassements n'ont pas d'incidence sur le résultat ou les capitaux propres publiés, mais modifient la structure de présentation des comptes.

Pour garantir la comparabilité, les chiffres de l'exercice 2023 ont été retraités afin de refléter ces reclassements. Une analyse des ajustements effectués est présentée ci-dessous :

Commissions de ventes Mobilis	127'287
Reclassé de la rubrique « Ventes Mobilis » à « Autres produits d'exploitation »	
Commissions de ventes Service direct	17'236
Reclassé de la rubrique « Ventes SD » à « Autres produits d'exploitation »	
Transitoires ventes Mobilis	44'229
Reclassé de la rubrique « Variation des transitoires sur abonnements » à « Ventes Mobilis »	
Transitoires ventes Service Direct	78'549
Reclassé de la rubrique « Variation des transitoires sur abonnements » à « Ventes SD »	
Ventes transport scolaire	4'302'641
Reclassé de la rubrique « Transport scolaire et touristique route » à « Autres produits voyageurs »	
Ventes transport touristique	144'980
Reclassé de la rubrique « Transport touristique chemins de fer » à « Autres produits voyageurs »	
Facturation des FVP aux employés	497'445
Reclassé de la rubrique « Autres frais du personnel » à « Ventes SD »	
Contrôle des titres de transports	199'911
Reclassé de la rubrique « Autres produits d'exploitation » à « Mobilis »	15'588
à « Service direct »	3'272
à « Autres produits voyageurs »	181'051

PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

31.12.2024

31.12.2023

1. Liquidités

Caisses	11'596	7'948
Comptes postaux	5'597'789	1'973'388
Banques	4'516'445	486'669
Banques – secteur Infrastructure (art.56 LCdF)	3'919'379	3'858'027

Total	14'045'209	6'326'033
--------------	-------------------	------------------

2. Créances résultant de prestations de services

Comptes courants	269'507	273'471
Débiteurs	1'485'782	1'406'547
Débiteurs – actionnaires	168'499	150'862
Corrections de valeurs	-709'166	-626'371

Total	1'214'622	1'204'509
--------------	------------------	------------------

3. Autres créances à court terme

Comptes courants de l'office de compensation	1'373'249	751'540
Créances TVA, impôt anticipé & impôt capital & bénéfice	1'161'182	155'076
Créances sur charges du personnel	613'820	638'235
Créances envers le personnel	6'076	7'125

Total	3'154'327	1'551'976
--------------	------------------	------------------

4. Immobilisations corporelles*

<i>Immobilisations corporelles selon détail en annexe</i>	<i>132'326'353</i>	<i>137'135'915</i>
---	--------------------	--------------------

Immobilisations corporelles en cours de construction

Trafic ferroviaire	2'481'392	1'972'362
Infrastructure	50'491'004	24'409'147
Route	311'947	4'960
Services généraux (y.c. site de Denges)	52'226'000	38'887'295

<i>Sous-total immobilisations en cours de construction</i>	<i>105'510'342</i>	<i>65'273'764</i>
---	---------------------------	--------------------------

Participation de tiers	-3'740'018	-2'791'850
------------------------	------------	------------

<i>Immobilisations en cours de construction, net de participation de tiers</i>	<i>101'770'324</i>	<i>62'481'914</i>
---	---------------------------	--------------------------

Total	234'096'677	199'617'828
--------------	--------------------	--------------------

* Les informations détaillées concernant les objets inachevés sont présentées aux pages 81 à 83, celles relatives aux immobilisations sont présentées aux pages 78 à 80.

PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2024	31.12.2023
Participation de tiers au 01.01	-2'791'850	-2'432'223
Études de Denges, trafic régional, Confédération	-43'907	-44'070
Études de Denges, trafic régional, Canton de Vaud	-62'476	-62'708
Études de Denges, trafic urbain, Canton de Vaud	-252'936	-253'876
Études de Denges, trafic urbain, Communes	-265'103	-266'087
Investissements ferroviaires, secteur Infrastructure	-271'017	-296'810
Autres (y compris activation participation)	-52'729	563'923
Participation de tiers au 31.12	-3'740'018	-2'791'850
Intérêts sur immobilisations corporelles en cours de construction	340'164	163'946
5. Immobilisations financières		
5.1 Participations		
<i>Transbett SA – Représentant le 5.84% du capital-actions de CHF 250'000 et des droits de vote</i>	-	7'348
14 actions ordinaires de CHF 1'000 nominal		
6 actions privilégiées de CHF 100 nominal		
<i>RAILplus SA – Représentant le 5% du capital-actions de CHF 340'000 et des droits de vote</i>	17'000	17'000
17 actions nominatives de CHF 1'000 nominal		
<i>RailTech SA – Représentant le 11.11% du capital-actions de CHF 1'350'000 et des droits de vote</i>	150'000	150'000
15'000 actions nominatives de CHF 10 nominal		
Correction de valeur s/participation RailTech SA	-150'000	-150'000
Total des participations	17'000	24'348
5.2 Prêts		
Prêt RailTech SA	100'000	100'000
Correction de valeur s/prêt RailTech SA	-100'000	-100'000
Total des prêts	-	-
Total des immobilisations financières	17'000	24'348

PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2024	31.12.2023
6. Dettes financières		
6.1 Dettes résultants de livraisons et de prestations		
Créanciers	8'956'563	3'861'318
Créanciers - actionnaires	588'131	39'369
Total	9'544'695	3'900'687
6.2 Dettes financières hors pouvoirs publics		
Emprunt bancaire pour véhicules route	10'239'046	11'809'607
Emprunt auprès des Retraites Populaires LPP	1'000'000	1'000'000
Emprunt bancaire halle Tolochenaz pour les bus	3'795'475	3'946'551
Emprunt bancaire pour véhicules ferroviaires	30'645'665	32'381'297
Emprunt bancaire pour SAEIV, Cossonay & funiculaire	7'135'988	7'836'773
Emprunt bancaire pour site de Denges	42'790'505	27'561'000
Total dettes financières hors pouvoirs publics	95'606'680	84'535'228
<i>Part à court terme (échéance inférieure à 1 an)</i>	<i>4'120'206</i>	<i>4'158'020</i>
<i>Part à moyen terme (échéance de 1 à 5 ans)</i>	<i>15'310'344</i>	<i>15'754'450</i>
<i>Part à long terme (échéance supérieure à 5 ans)</i>	<i>76'176'130</i>	<i>64'622'758</i>
6.3 Dettes financières envers pouvoirs publics**		
Prêt remboursable hors funiculaire	231'550	287'515
Emprunt funiculaire	200'000	200'000
Prêts conditionnellement remboursables Canton (fonds non-utilisés)	31'454'216	31'454'216
Prêts conditionnellement remboursables Confédération (fonds non-utilisés)	99'824'349	75'310'027
Total dettes financières envers les pouvoirs publics	131'710'115	107'251'758
<i>Part à court terme (échéance inférieure à 1 an)</i>	<i>55'965</i>	<i>55'965</i>
<i>Part à long terme (échéance supérieure à 1 an)</i>	<i>131'654'150</i>	<i>107'195'793</i>
Total des dettes financières	227'316'795	191'786'986
6.4 Contributions des pouvoirs publics		
Contributions liées à des actifs	131'710'115	107'251'758

** Les informations détaillées concernant les contributions des pouvoirs publics sont présentées à la page 77.

PARTIE 2 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

7. Autres dettes à court terme

	31.12.2024	31.12.2023
Dettes sur charges du personnel	182'505	80'884
Total	182'505	80'884

8. Provisions

	Risque cas de sinistre	Risque litige	Fonds de rénovation PPE Riond-Bosson
Valeur comptable au 01.01.2024	86'612	60'000	24'002
Constitution	140'114	-	1'000
Utilisation	-	-	-
Dissolution	-	-	-
Contre-passation	-	-	-
Valeur comptable au 31.12.2024	226'726	60'000	25'002
	-	-	-
Valeur comptable au 01.01.2023	80'000	90'000	32'000
Constitution	6'612	60'000	1'000
Utilisation	-	-	-
Dissolution	-	-90'000	-8'998
Contre-passation	-	-	-
Valeur comptable au 31.12.2023	86'612	60'000	24'002

31.12.2024 31.12.2023

9. Passifs de régularisation

	31.12.2024	31.12.2023
Abonnements en cours	2'298'611	1'963'819
Vacances et heures supplémentaires	706'253	750'685
Autres passifs de régularisation	2'781'623	2'724'803
Retenues de garantie sur travaux ferroviaires	2'116'196	1'738'659
Total	7'902'683	7'177'965

PARTIE 2 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

10. Indemnités

10.1 Indemnités Route

	31.12.2024	31.12.2023
TRV - Confédération	4'137'170	3'141'452
TRV - Canton de Vaud	5'079'712	3'968'213
<i>TRV - Indemnité route - Art. 28 al. 4) LTV</i>	466'043	553'957
Sous-total Transport Régional Voyageurs (TRV)	9'682'925	7'663'622
TU - Canton de Vaud et Communes	15'516'111	15'434'802
TU - Indemnité finale	-1'787'807	-2'027'287
Sous-total Transport Urbain (TU)	13'728'304	13'407'515
Total Indemnités Route	23'411'230	21'071'137

10.2 Indemnités Chemin de fer et Funiculaire

	31.12.2024	31.12.2023
Infrastructure - Indemnité d'exploitation - Confédération	4'004'506	3'904'671
Infrastructure - Indemnité d'amortissements - Confédération	4'048'832	3'790'060
Sous-total Infrastructure	8'053'338	7'694'731
TRV - Confédération	3'162'512	3'127'210
TRV - Canton de Vaud	5'300'910	5'463'169
Sous-total Transport Régional Voyageurs (TRV)	8'463'422	8'590'379
Total Indemnités Chemin de fer et Funiculaire	16'516'760	16'285'110

10.3 Indemnités Trafic marchandises

	31.12.2024	31.12.2023
Trafic marchandises - Confédération	368'272	373'600
Trafic marchandises - Canton de Vaud	773'928	667'550
Trafic gravier - Canton de Vaud	800'000	-
Total Indemnités Trafic marchandises	1'942'200	1'041'150

Total **41'870'190** **38'397'397**

11. Autres produits

	31.12.2024	31.12.2023
Commission de ventes	146'765	144'523
Conduite pour tiers, substitution	200'239	63'847
Loyers et fermages	307'233	311'712
Autres produits	546'447	810'900
Prestations des assurances relatives aux sinistres	-	10'643
Variation provisions pour pertes sur débiteurs	-95'569	-99'364
Total	1'105'115	1'242'260

PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

31.12.2024 31.12.2023

12. Charges de personnel

Salaires bruts et indemnités	27'304'169	27'464'378
Prestations des assurances sociales	-932'041	-644'520
Charges sociales	5'007'379	4'862'240
Autres frais de personnel	2'277'495	1'951'693

Total	34'657'002	33'633'791
--------------	-------------------	-------------------

13. Autres charges d'exploitation

Loyers et charges de locaux	898'050	543'929
Prestations de tiers	6'942'435	5'357'584
Énergie	2'947'214	3'276'705
Remboursement de la taxe sur les carburants	-848'162	-799'566
Frais bureautiques et marketing	832'630	836'933
Assurances	1'174'989	710'360
TVA, impôts et taxes	1'706'913	1'516'660
Honoraires organe de révision	36'000	59'200
Honoraires et conseils	375'615	425'300
Provisions	-	-30'000

Total	14'065'685	11'897'106
--------------	-------------------	-------------------

14. Amortissements

Amortissements	6'091'617	6'209'307
Amortissements extraordinaires	198'798	145'684
Sous-total Amortissements hors Infrastructure	6'290'415	6'354'991

Amortissements Infrastructure	3'606'265	3'266'163
Amortissements Infrastructure extraordinaires	67'787	67'798
Sous-total Amortissements Infrastructure	3'674'052	3'333'962

Sous-total Amortissements	9'964'467	9'688'953
----------------------------------	------------------	------------------

Coûts d'investissements Infrastructure non activables (frais d'études)	229'022	327'236
Sous-total coûts d'investissements non activables	229'022	327'236

Total	10'193'489	10'016'189
--------------	-------------------	-------------------

PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

31.12.2024 31.12.2023

15. Prévoyance professionnelle

Les engagements de prévoyance cumulés se présentent, conformément à la Swiss GAAP RPC 16, comme suit :

Excédent / découvert *	2'202'424	465'889
Charges de prévoyance dans les charges de personnel	1'784'247	1'736'263
Dettes envers des instituts de prévoyance	-	241'749
Degré de couverture	104.07%	100.90%

* État au 31 décembre 2023 (2022) : les comptes de l'institution de prévoyance au 31 décembre de l'année en question ne sont pas publiés à la date d'établissement du présent rapport.

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur au 31.12.2024 et au 31.12.2023.

16. Opérations hors bilan

Engagement de location entre 1 et 4 ans	397'245	683'805
---	---------	---------

17. Instruments financiers dérivés

La société est au bénéfice d'un contrat de SWAP, signé avec une banque suisse en 2011, pour un montant nominal de CHF 2'940'000.-. La maturité de cet instrument est fixée à décembre 2041.

18. Transactions avec des parties liées

Une personne, physique ou morale, est liée à l'entité si cette personne peut, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de celle-ci. Les entités contrôlées de manière directe ou indirecte par des mêmes parties liées sont, elle aussi, considérées comme liées.

Les parties liées identifiées sont les membres du conseil d'administration, les membres de la direction, les actionnaires de l'entité qui sont, directement ou indirectement, seuls ou à plusieurs, en possession d'un droit de vote égal ou supérieur à 20%, l'institution de prévoyance et l'ensemble des entités contrôlées par ces parties liées.

Conformément aux dispositions des Swiss GAAP RPC, deux entités contrôlées par des corporations de droit public ne sont pas considérées comme des parties liées du fait de ce type de contrôle.

Les transactions avec ces parties liées comprises dans le bilan, hors créances et dettes résultant de livraisons et prestations sont:

Contributions des pouvoirs publics	-131'710'115	-107'251'758
Immobilisations - participations de tiers	-52'729	-

Total	-131'762'844	-107'251'758
--------------	---------------------	---------------------

19. Garantie et actifs mis en gage

Actifs mis en gage pour garantir des propres engagements	234'096'677	199'617'828
---	--------------------	--------------------

Compte tenu du système de financement de certains investissements par les pouvoirs publics (subventions remboursables / conditionnellement remboursables), l'essentiel des immobilisations est à considérer comme étant mis en gage. Le montant global des immobilisations a ainsi été indiqué au point 4.

PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2024	31.12.2023
20. Cautionnements des collectivités publiques	77'204'844	63'534'647
Acquisition de 4 rames à écartement métrique 8 automotrices et 1 voiture intermédiaire	25'911'864	27'145'763
Cautionnement solidaire de la Confédération Suisse auprès de PostFinance de 18.4 mio, du 25.11.2013 au 31.12.2045 au taux de 2.25%	13'098'305	13'722'034
Cautionnement solidaire de la Confédération Suisse auprès de PostFinance de 18.0 mio, du 09.05.2014 au 31.12.2045 au taux de 2.31%	12'813'559	13'423'729
Acquisition du dépôt & garage de Tolochenaz	3'795'475	3'946'551
Cautionnement solidaire, Commune d'Echandens, à concurrence de 0.2 mio		
Cautionnement solidaire, Commune de Lonay, à concurrence de 0.2 mio		
Cautionnement solidaire, Commune de Tolochenaz, à concurrence de 0.2 mio		
Cautionnement solidaire, Commune d'Echichens, à concurrence de 0.1 mio		
Cautionnement solidaire, Commune de Morges, à concurrence de 1.5 mio		
Prêt hypothécaire auprès de la Banque Cantonale Vaudoise de 4.06 mio au 27.06.2023		
n° 5203 09 88 dès le 05.12.2023 au taux de 2.39% (durée 3 mois)	1'264'702	1'313'798
n° 5212 97 39 dès le 07.07.2023 au taux de 2.13% (durée 3 mois)	2'530'773	2'632'753
Rénovation du funiculaire de Cossonay (phase II)	4'707'000	4'881'333
Cautionnement cantonal de 5.23 mio auprès de PostFinance du 13.12.2021 au 12.12.2031 au taux de 0.21%	4'707'000	4'881'333
Construction d'un nouveau dépôt & garage à Denges	42'790'505	27'561'000
Cautionnement solidaire de la Confédération Suisse auprès de la Banque Cantonale de Bâle du 30.06.2022 au 01.12.2051. Taux d'intérêt de 1.84% dès 2025	12'540'000	12'540'000
Cautionnement cantonal, limite de crédit de 66.63 mio		
Avances à terme fixe auprès de la Banque Cantonale Vaudoise		
n° 5576 79 42 au taux de 1.46%, échéance au 06.05.2025	6'060'000	6'000'000
n° 5622 65 92 au taux de 1.22%, échéance au 06.11.2025	10'137'000	6'021'000
n° 5626 21 27 au taux de 0.95%, échéance au 19.12.2025	7'050'000	3'000'000
n° 5629 13 54 au taux de 1.66%, échéance au 23.01.2025	2'000'000	-
n° 5639 35 34 au taux de 1.47%, échéance au 23.04.2025	2'000'000	-
n° 5644 69 10 au taux de 1.40%, échéance au 25.07.2025	3'003'505	-

PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2024	31.12.2023
21. Actions propres		
Au cours de l'exercice 2024, MBC a procédé au rachat de 4 actions propres (rachat de 10 actions et revente de 6 actions), rachat effectué à leur valeur nominale. Les actions propres sont présentées en déduction du capital au bilan, conformément aux normes Swiss GAAP RPC.		
Le nombre d'actions détenus par MBC au 31.12.2024 est de 14'121 actions soit env. 13.26%. 14'117 actions ont été récupérées gratuitement car les actions au porteur n'ont pas été annoncées. Les actions annulées sont remplacées par des actions propres dont l'entreprise peut disposer librement.		
22. Date d'approbation des comptes par le Conseil d'administration		
Le Conseil d'administration a approuvé la publication des comptes annuels durant sa séance du 30 avril 2025.		

PARTIE 3 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

	31.12.2024	31.12.2023
--	------------	------------

Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était supérieur à 250 au cours de l'exercice sous revue ainsi que pour l'année 2023.

Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles, au 1^{er} janvier

	199'104'915	205'044'562
Chemin de fer: matériel roulant	106'644'000	117'309'630
Bâtiments, installations et objets mobiliers	61'501'936	56'134'444
Entreprises accessoires: véhicules	30'958'979	31'600'488

Autres indications selon art. 3 al. 2 OCEC

Assurances responsabilité civile

Contrat pour l'assurance de la responsabilité civile des entreprises de chemins de fer et infrastructures ferroviaires

	10'000'000	10'000'000
Assurance de base	10'000'000	10'000'000
Assurance complémentaire	90'000'000	90'000'000

Contrat pour l'assurance de la responsabilité civile des entreprises de transport à câbles

	10'000'000	10'000'000
Assurance de base	10'000'000	10'000'000
Assurance complémentaire	30'000'000	40'000'000

Contrat pour l'assurance de la responsabilité civile des entreprises d'autobus

	10'000'000	10'000'000
Assurance de base	10'000'000	10'000'000
Assurance complémentaire	80'000'000	90'000'000

Détail des contributions des pouvoirs publics au 31.12.2024

DÉSIGNATION DES CONTRIBUTIONS		CONFÉDÉRATION	CANTON DE VAUD	SOLDE
VII ^e convention 1990 CH	Remboursable	36'550	-	36'550
IX ^e convention 2005 CH	Remboursable	59'670	-	59'670
IX ^e convention 2005 VD	Remboursable	-	135'330	135'330
Sous-total prêts remboursables		96'220	135'330	231'550
III ^e convention 1980 CH	Conditionnellement remboursable	52'650	-	52'650
III ^e convention 1980 VD	Conditionnellement remboursable	-	77'350	77'350
IV ^e convention 1982 CH	Conditionnellement remboursable	2'055'780	-	2'055'780
IV ^e convention 1982 VD	Conditionnellement remboursable	-	3'344'220	3'344'220
VI ^e convention 1989 CH	Conditionnellement remboursable	970'200	-	970'200
VI ^e convention 1989 VD	Conditionnellement remboursable	-	1'479'800	1'479'800
VIII ^e convention 1991 CH	Conditionnellement remboursable	4'146'963	-	4'146'963
VIII ^e convention 1991 VD	Conditionnellement remboursable	-	7'199'037	7'199'037
IX ^e convention 1995 CH	Conditionnellement remboursable	2'295'000	-	2'295'000
IX ^e convention 1995 VD	Conditionnellement remboursable	-	5'205'000	5'205'000
Crédit-cadre 2007-2010 CH	Conditionnellement remboursable	508'093	-	508'093
Crédit-cadre 2007-2010 VD	Conditionnellement remboursable	-	369'089	369'089
Crédit-cadre 2011-2012 CH	Conditionnellement remboursable	2'334'500	-	2'334'500
Crédit-cadre 2011-2012 VD	Conditionnellement remboursable	-	2'334'500	2'334'500
Crédit-cadre 2013-2016 CH	Conditionnellement remboursable	11'366'622	-	11'366'622
Crédit-cadre 2013-2016 VD	Conditionnellement remboursable	-	10'773'434	10'773'434
Crédit-cadre 2017-2020 CH	Conditionnellement remboursable	22'700'113	-	22'700'113
Crédit-cadre 2021-2024 CH	Conditionnellement remboursable	52'722'643	-	52'722'643
Prêt électrification 1941 CH		671'785	-	671'785
Prêt électrification 1941 VD		-	671'785	671'785
Sous-total prêts conditionnellement remboursables		99'824'349	31'454'216	131'278'565
Prêt funiculaire 1970 VD	Conditionnellement remboursable	-	200'000	200'000
Sous-total prêts conditionnellement remboursables		-	200'000	200'000
Total		99'920'569	31'789'546	131'710'115

Le poste « contributions des pouvoirs publics » est principalement composé des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les Cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) et la Loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables. Il n'existe pas de conditions spécifiques à remplir afin que ces prêts soient remboursables. Les prêts deviennent remboursables sur demande du bailleur. En raison de cette incertitude, ces prêts sont présentés dans une position au passif du bilan.

Valeurs d'acquisition et amortissements cumulés par groupe au 31.12.2024 (GLOBAL)

LIBELLÉ	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS				VALEURS RÉSIDUELLES
	ÉTAT AU 01.01.2024	ENTRÉES	SORTIES	ÉTAT AU 31.12.2024	ÉTAT AU 01.01.2024	AMORTISS.	DIMINUTIONS	ÉTAT AU 31.12.2024	ÉTAT AU 31.12.2024
Bâtiments et terrains	28'802'612	94'090	-	28'896'702	12'578'023	596'660	-	13'174'683	15'722'019
Bâtiments nécessaires à l'exploitation	23'512'956	-	-	23'512'956	7'481'703	463'555	-	7'945'258	15'567'698
<i>Bâtiments nécessaires à l'exploitation - PT</i>	-	-	-	-	3'493'472	-	-	3'493'472	-3'493'472
Bâtiments non nécessaires à l'exploitation	3'014'173	94'090	-	3'108'264	1'401'737	129'081	-	1'530'818	1'577'446
<i>Bâtiments non nécessaires à l'exploitation - PT</i>	-	-	-	-	92'851	-	-	92'851	-92'851
Terrains	2'275'483	-	-	2'275'483	108'260	4'024	-	112'284	2'163'199
Ouvrages d'art	4'329'816	-	-	4'329'816	2'287'721	111'596	-	2'399'317	1'930'499
Ponts & passage inférieur	2'253'816	-	-	2'253'816	796'823	54'506	-	851'329	1'402'487
<i>Ponts & passage inférieur - PT</i>	-	-	-	-	232'048	-	-	232'048	-232'048
Tunnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Murs de soutènement	2'076'000	-	-	2'076'000	1'258'850	57'090	-	1'315'940	760'060
Voie ferrée	56'027'700	334'293	-	56'361'993	21'588'408	1'514'504	-	23'102'912	33'259'082
Voies	50'536'806	301'702	-	50'838'508	18'578'091	1'318'642	-	19'896'732	30'941'776
Appareils de voie	979'117	32'592	-	1'011'708	708'133	16'644	-	724'777	286'931
Passages à niveau (sans système de sécurité)	15'000	-	-	15'000	100	600	-	700	14'300
Pylônes, fondations, câbles, poulies	4'496'777	-	-	4'496'777	357'068	178'618	-	535'687	3'961'090
<i>Pylônes, fondations, câbles, poulies - PT</i>	-	-	-	-	1'945'016	-	-	1'945'016	-1'945'016
Installations de courant de traction	6'006'057	-	-	6'006'057	3'438'218	157'356	-	3'595'574	2'410'483
Lignes de contact	6'006'057	-	-	6'006'057	3'433'218	157'356	-	3'590'574	2'415'483
<i>Lignes de contact - PT</i>	-	-	-	-	5'000	-	-	5'000	-5'000
Installations de sécurité	39'559'110	2'450'234	-	42'009'344	17'513'451	1'399'907	-	18'913'358	23'095'986
Postes d'enclenchement et systèmes de contrôle de la marche des trains	27'229'048	2'404'837	-	29'633'885	12'286'069	928'922	-	13'214'991	16'418'894
Interfaces de commande et d'acheminement	4'154'610	-	-	4'154'610	1'100'092	186'952	-	1'287'044	2'867'566
Passages à niveau IS	8'175'452	45'397	-	8'220'849	2'058'073	284'033	-	2'342'106	5'878'743
<i>Passages à niveau IS - PT</i>	-	-	-	-	2'069'217	-	-	2'069'217	-2'069'217
Installations à basse tension et de télécommunication	4'047'811	396'346	-	4'444'156	1'346'687	342'735	-	1'689'423	2'754'734
Consommateurs à basse tension	251'667	-	-	251'667	34'140	22'768	-	56'908	194'759
Systèmes de données et de communication	2'765'672	396'346	-	3'162'018	881'679	278'748	-	1'160'428	2'001'590
<i>Systèmes de données et de communication - PT</i>	-	-	-	-	111'421	-	-	111'421	-111'421
Autres installations à basse tension et de télécommunication	1'030'472	-	-	1'030'472	319'447	41'219	-	360'666	669'806
Installations d'accueil	15'068'578	-	-	15'068'578	2'934'769	474'924	-	3'409'694	11'658'884
Quais et accès	15'046'578	-	-	15'046'578	2'337'519	474'844	-	2'812'363	12'234'214
<i>Quais et accès - PT</i>	-	-	-	-	578'290	-	-	578'290	-578'290
Places de stationnement pour les véhicules et entrepôts	22'000	-	-	22'000	18'960	80	-	19'040	2'960

PT = Participation de tiers

LIBELLÉ	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS				VALEURS RÉSIDUELLES
	ÉTAT AU 01.01.2024	ENTRÉES	SORTIES	ÉTAT AU 31.12.2024	ÉTAT AU 01.01.2024	AMORTISS.	DIMINUTIONS	ÉTAT AU 31.12.2024	ÉTAT AU 31.12.2024
Véhicules	111'741'623	1'351'728	-1'103'567	111'989'784	70'256'418	4'430'671	-1'103'567	73'583'522	38'406'262
Véhicules ferroviaires de l'infrastructure	1'134'390	-	-	1'134'390	999'337	16'495	-	1'015'831	118'559
Véhicules routiers de l'infrastructure	476'894	7'280	-31'652	452'522	290'544	51'988	-31'652	310'879	141'642
Véhicules moteurs ferroviaires électriques	59'486'409	882'146	-	60'368'555	35'614'049	1'684'881	-	37'298'930	23'069'625
<i>Véhicules moteurs ferroviaires électriques - PT</i>	-	-	-	-	879'788	-	-	879'788	-879'788
Véhicules moteurs ferroviaires et trains automoteurs à combustion	198'500	-	-	198'500	158'800	19'850	-	178'650	19'850
Voitures de chemins de fer et de funiculaires	21'309'980	368'205	-	21'678'185	12'461'595	567'293	-	13'028'888	8'649'297
<i>Voitures de chemins de fer et de funiculaires - PT</i>	-	-	-	-	2'315'865	-	-	2'315'865	-2'315'865
Systèmes d'information des passagers, climatiseurs post-installés	157'182	-	-	157'182	157'092	89	-	157'181	1
Véhicules routiers de travail et de service	383'074	94'097	-22'191	454'980	205'144	38'374	-22'191	221'328	233'652
Autobus	18'639'183	-	-505'298	18'133'885	11'508'495	1'238'590	-505'298	12'241'787	5'892'098
Autobus articulés	5'439'823	-	-	5'439'823	3'103'388	461'260	-	3'564'648	1'875'176
Minibus (y.c. navettes)	2'718'091	-	-544'426	2'173'665	1'240'933	202'010	-544'426	898'517	1'275'147
<i>Minibus (y.c. navettes) - PT</i>	-	-	-	-	771'969	-	-	771'969	-771'969
Minibus Thesi	1'798'097	-	-	1'798'097	549'419	149'841	-	699'260	1'098'837
Moyens d'exploitation et divers	11'394'868	528'214	-	11'923'082	7'898'565	936'113	-	8'834'679	3'088'403
Moyens d'exploitation et équipements	1'293'620	-	-	1'293'620	1'019'982	22'594	-	1'042'576	251'044
TIC internes à l'exploitation	94'484	-	-	94'484	18'897	9'448	-	28'345	66'139
Systèmes de mesure et de diagnostic	52'794	64'400	-	117'194	20'869	7'426	-	28'295	88'899
Équipements mécaniques et électriques dans les bâtiments et à l'air libre	3'078'230	-	-	3'078'230	2'004'327	92'811	-	2'097'137	981'093
Appareils de vente, horodateurs, appareils de contrôle des accès et de comptage	869'242	-	-	869'242	800'160	16'279	-	816'439	52'803
Biens meubles, matériel et logiciels IT, inventaire des locaux de vente et superstructures mobiles de véhicules	6'006'498	463'814	-	6'470'311	3'480'669	787'555	-	4'268'224	2'202'087
<i>Biens meubles, matériel et logiciels IT, inventaire des locaux de vente et superstructures mobiles de véhicules - PT</i>	-	-	-	-	553'661	-	-	553'661	-553'661
Total	276'978'175	5'154'905	-1'103'567	281'029'513	139'842'260	9'964'467	-1'103'567	148'703'160	132'326'353

PT = Participation de tiers

Valeurs d'acquisition et amortissements cumulés Infrastructure 31.12.2024

LIBELLÉ	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS				VALEURS RÉSIDUELLES
	ÉTAT AU 01.01.2024	ENTRÉES	SORTIES	ÉTAT AU 31.12.2024	ÉTAT AU 01.01.2024	AMORTISS.	DIMINUTIONS	ÉTAT AU 31.12.2024	ÉTAT AU 31.12.2024
Bâtiments et terrains	3'746'790	-	-	3'746'790	1'178'559	99'497	-	1'278'056	2'468'734
Bâtiments nécessaires à l'exploitation	1'945'693	-	-	1'945'693	802'564	58'406	-	860'970	1'084'723
Bâtiments non nécessaires à l'exploitation	853'894	-	-	853'894	174'884	37'067	-	211'952	641'942
<i>Bâtiments non nécessaires à l'exploitation - PT</i>	-	-	-	-	92'851	-	-	92'851	-92'851
Terrains	947'203	-	-	947'203	108'260	4'024	-	112'284	834'919
Ouvrages d'art	4'293'166	-	-	4'293'166	2'251'071	111'596	-	2'362'667	1'930'499
Ponts & passage inférieur	2'217'166	-	-	2'217'166	760'173	54'506	-	814'679	1'402'487
<i>Ponts & passage inférieur - PT</i>	-	-	-	-	232'048	-	-	232'048	-232'048
Tunnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Murs de soutènement	2'076'000	-	-	2'076'000	1'258'850	57'090	-	1'315'940	760'060
Voie ferrée	42'697'482	334'293	-	43'031'775	17'202'877	1'170'890	-	18'373'767	24'658'008
Voies	41'703'365	301'702	-	42'005'067	16'494'644	1'153'647	-	17'648'290	24'356'777
Appareils de voie	979'117	32'592	-	1'011'708	708'133	16'644	-	724'777	286'931
Passages à niveau (sans système de sécurité)	15'000	-	-	15'000	100	600	-	700	14'300
Installations de courant de traction	6'006'057	-	-	6'006'057	3'438'218	157'356	-	3'595'574	2'410'483
Lignes de contact	6'006'057	-	-	6'006'057	3'433'218	157'356	-	3'590'574	2'415'483
<i>Lignes de contact - PT</i>	-	-	-	-	5'000	-	-	5'000	-5'000
Installations de sécurité	39'559'110	2'450'234	-	42'009'344	17'513'451	1'399'907	-	18'913'358	23'095'986
Postes d'enclenchement et systèmes de contrôle de la marche des trains	27'229'048	2'404'837	-	29'633'885	12'286'069	928'922	-	13'214'991	16'418'894
Interfaces de commande et d'acheminement	4'154'610	-	-	4'154'610	1'100'092	186'952	-	1'287'044	2'867'566
Passages à niveau IS	8'175'452	45'397	-	8'220'849	2'058'073	284'033	-	2'342'106	5'878'743
<i>Passages à niveau IS - PT</i>	-	-	-	-	2'069'217	-	-	2'069'217	-2'069'217
Installations à basse tension et de télécommunication	3'095'310	-	-	3'095'310	1'010'825	189'378	-	1'200'203	1'895'107
Consommateurs à basse tension	251'667	-	-	251'667	34'140	22'768	-	56'908	194'759
Systèmes de données et de communication	1'813'172	-	-	1'813'172	657'238	125'390	-	782'629	1'030'543
Autres installations à basse tension et de télécommunication	1'030'472	-	-	1'030'472	319'447	41'219	-	360'666	669'806
Installations d'accueil	15'046'578	-	-	15'046'578	2'915'809	474'844	-	3'390'654	11'655'924
Quais et accès	15'046'578	-	-	15'046'578	2'337'519	474'844	-	2'812'363	12'234'214
<i>Quais et accès - PT</i>	-	-	-	-	578'290	-	-	578'290	-578'290
Véhicules	1'611'284	7'280	-31'652	1'586'912	1'289'880	68'482	-31'652	1'326'710	260'201
Véhicules ferroviaires de l'infrastructure	1'134'390	-	-	1'134'390	999'337	16'495	-	1'015'831	118'559
Véhicules routiers de l'infrastructure	476'894	7'280	-31'652	452'522	290'544	51'988	-31'652	310'879	141'642
Moyens d'exploitation et divers	925'749	-	-	925'749	917'708	2'101	-	919'810	5'939
Moyens d'exploitation et équipements	925'749	-	-	925'749	917'708	2'101	-	919'810	5'939
Total	116'981'525	2'791'807	-31'652	119'741'680	47'718'399	3'674'052	-31'652	51'360'799	68'380'882

Objets inachevés au 31.12.2024

LIBELLÉ	ÉTAT DU PROJET	ÉTAT AU 01.01.2024	COÛTS	IMMOBILISATIONS					PARTICIPATION DE TIERS				
				PREST. INTERNES	ABANDON DE PROJETS/ TRANSFERTS	COÛTS D'INV. NON ACTIVABLES	IMMOBILISAT. (ACTIV.)	ÉTAT AU 31.12.2024	ÉTAT AU 01.01.2024	PART. DE TIERS	ÉTAT AU 31.12.2024	ÉTAT AU 31.12.2024	
Trafic ferroviaire													
Plan Rail 2050	R	-	75'757	2'375	-78'132	-	-	-	-	-	-	-	-
Trafic marchandise - Développement	C	470'631	71'159	3'220	-	-	-	545'010	-	-	-	-	545'010
Trafic marchandise - Infrastructure	E	371	-	-	-371	-	-	-	-	-	-	-	-
Trafic marchandise - Matériel roulant	C	572'177	47'000	5'460	-	-	-	624'637	-	-	-	-	624'637
Be30 révision bogies porteur	P	325'759	292'919	-	-	-	-346'984	271'694	-	-	-	-	271'694
B2000 révision bogies porteur	P	94'819	77'754	-	-	-	-81'968	90'605	-	-	-	-	90'605
Bt50 révision bogies porteur BOP	P	14'853	80'708	-	-	-	-83'478	12'083	-	-	-	-	12'083
Be30 révision compresseurs	A	6'274	21'368	-	-	-	-27'642	-	-	-	-	-	-
Be30 révision climatisations	A	21'427	56'050	-	-14'677	-	-62'800	-	-	-	-	-	-
B2000 révision climatisations	A	23'951	22'180	-	-23'951	-	-22'180	-	-	-	-	-	-
Révision Ua (suite fissures)	P	430'396	202'253	-	-	-	-192'373	440'275	-	-	-	-	440'275
Révision bogies Ge4/4 chez MOB	P	-	859'145	-	-	-	-422'539	436'606	-	-	-	-	436'606
Révision bogie Be10 (frein + UT)	C	-	17'099	-	-	-	-	17'099	-	-	-	-	17'099
Acquisition essieux wagon gravier (Fans'U+Faccns)	P	-	20'771	-	-	-	-10'386	10'385	-	-	-	-	10'385
Certification soudure EN15085 (formation et mise en place processus)	E	-	15'517	-	-15'517	-	-	-	-	-	-	-	-
Be10 Système accouplement sécuritaire pince crabe	C	5'090	27'452	-	-	-	-	32'542	-	-	-	-	32'542
Contrôle des roulements d'essieux des Ua	A	6'616	49'007	8'778	-	-	-64'400	-	-	-	-	-	-
GE 4/4 révision compresseurs	C	-	457	-	-	-	-	457	-	-	-	-	457
Total Trafic ferroviaire		1'972'362	1'936'595	19'833	-132'647	-	-1'314'750	2'481'392	-	-	-	-	2'481'392
Infrastructure													
120 IF 07B - PN Côte de Piez	C	308'342	1'030'761	65'774	-	-	-	1'404'877	-	-9'806	-9'806	-	1'395'071
120 IF 31 - PN Les Planches	C	59'820	17'078	1'016	-	-	-	77'915	-	-	-	-	77'915
120 IF 42 - Passerelle Denens	C	117'643	-	1'890	-	-	-	119'533	-	-	-	-	119'533
120 IF 48 - Réfection Pont Saugeroux	C	95'617	77'877	25'786	-	-	-	199'281	-	-	-	-	199'281
Sous total CC 13-16		581'422	1'125'716	94'467	-	-	-	1'801'605	-	-9'806	-9'806	-	1'791'800
17 PP 01e - Platelages PN type BODAN Froideville	C	1'615	-	-	-	-	-	1'615	-	-	-	-	1'615
17 IS 01 - Block de ligne avec télécommande Apples-L'Isle	C	1'807'397	56'569	13'798	-	-	-	1'877'764	-	-	-	-	1'877'764
17 IS 02 - Contrôle marche des trains ZBMS/ICT	A	2'404'837	-	-	-	-	-2'404'837	-	-	-	-	-	-
17 IS 03 - Remplacement des IS - (compl.)	C	-	214'696	-	-	-	-	214'696	-	-	-	-	214'696
17 IG 01 - IS, quai + plan voies Montricher	C	323'612	1'470'603	41'477	-	-	-	1'835'693	-	-41'102	-41'102	-	1'794'591
17 Q 01d - Mise en conformité quai Yens	C	2'274'343	12'041'061	274'431	-	-	-	14'589'835	-	-	-	-	14'589'835
17 Q 09 - Mise en conformité quai Pampigny	C	673'620	2'001'768	58'243	-	-	-	2'733'632	-	-16'642	-16'642	-	2'716'990
17 Q 12 - Mise en conformité quai Villars-Bozon	C	36'951	-	-	-	-	-	36'951	-	-	-	-	36'951
17 IG 02a - Renouvellement gare Bière (phase 2)	C	9'442'109	123'854	153'954	-	-	-	9'719'918	-	-	-	-	9'719'918
17 IG 02d - Renouvellement IS Bière	C	1'161'567	3'379'469	116'779	-	-	-	4'657'815	-	-	-	-	4'657'815
17 FO 01 - Fosses transbordement gare de Morges	C	2'101'727	219'674	52'035	-	-	-	2'373'435	-	-	-	-	2'373'435
17 P 1 - Réfection pont Le Veyron	C	127'824	-	8'950	-	-	-	136'775	-	-	-	-	136'775
17 P 2 - Etude réfection pont Combagnoux	C	16'615	-	-	-	-	-	16'615	-	-	-	-	16'615
17 VF 01 - Nacelle pour grue tracteur Tm2	E	-	-	-	-1'822	-	-	-	-	-	-	-	-
17 ET - Ligne d'alimentation 15KV entre Apples & Bière	C	112'171	-	-	-	-	-	112'171	-	-	-	-	112'171
Sous total CC 17-20		20'486'211	19'507'695	717'845	-	-	-2'404'837	38'306'914	-	-57'743	-57'743	-	38'249'171

État du projet: C = En cours, A = Activé, P = Activé partiellement, T = Transfert, E = Exploitation, R = Refacturé

LIBELLÉ	ÉTAT DU PROJET	ÉTAT AU 01.01.2024	COÛTS	IMMOBILISATIONS				PARTICIPATION DE TIERS				
				PREST. INTERNES	ABANDON DE PROJETS/ TRANSFERTS	COÛTS D'INV. NON ACTIVABLES	IMMOBILISAT. (ACTIV.)	ÉTAT AU 31.12.2024	ÉTAT AU 01.01.2024	PART. DE TIERS	ÉTAT AU 31.12.2024	ÉTAT AU 31.12.2024
Infrastructure (suite)												
21 ET - Renouveau Merges CFF-MBC	C	232'649	180'325	14'564	-	-	-	427'538	-284'886	-203'468	-488'354	-60'816
21 EN 01 - Rénovation gare de Yens	C	-	8'675	3'811	-	-	-	12'486	-	-	-	12'486
21 V 21 - Réfection des voies	A	-	237'004	22'615	-	-	-259'619	-	-	-	-	-
21 V 21 - Réfection annuelle des voies - YENS	C	129'753	3'632'343	40'532	-	-	-	3'802'628	-	-	-	3'802'628
21 V 21 - Réfection annuelle des voies - REV	C	25'210	129'990	46'377	-	-	-	201'577	-	-	-	201'577
21 V 21 - Réfection annuelle des voies - BUSM-YENS	C	3'923	196'859	45'342	-	-	-	246'123	-	-	-	246'123
21 V 21 - Réfection annuelle des voies - GOTT-MORG	C	-	224'555	23'915	-	-	-	248'470	-	-	-	248'470
21 V 21 - Réfection annuelle des voies - VUFF - bourrage	A	-	67'957	6'718	-	-	-74'675	-	-	-	-	-
21 Q 01 - LHand Apples	C	1'740'025	371'972	139'189	-	-	-	2'251'185	-	-	-	2'251'185
21 Q 02a - LHand Ballens	C	653'102	26'951	9'263	-	-	-	689'316	-	-	-	689'316
21 Q 02a - Raccordement ferroviaire VR Ballens	C	117'720	4'517	424	-	-	-	122'661	-	-	-	122'661
21 Q 03 - LHand L'Isle	C	385'244	11'201	13'825	-	-	-	410'270	-	-	-	410'270
21 VF 01 - Gem 4/4	C	-	1'278'805	7'240	-	-	-	1'286'045	-	-	-	1'286'045
21 VF 02 - Remplacement wagons infrastructure	C	8'206	122'135	14'945	-	-	-	145'286	-	-	-	145'286
21 VR 02 - Remplacement véhicules routiers	P	-	77'571	14'260	-	-	-7'280	84'551	-	-	-	84'551
21 ET 01 - Projets divers & imprévus	A	-	196'544	32'478	-	-229'022	-	-	-	-	-	-
21 ET 01c - Remplacement platelage PN Bière	A	45'397	-	-	-	-	-45'397	-	-	-	-	-
Automatisation de la ligne Apples-L'Isle	E	285	-	-	-285	-	-	-	-	-	-	-
25 AT 01 - Automatisation de la ligne Apples-L'Isle	C	-	83'548	7'632	-	-	-	91'180	-	-	-	91'180
Rénovation WC gare de Montricher	C	-	3'893	425	-	-	-	4'318	-	-	-	4'318
Sous total CC 21-24		3'341'514	6'854'845	443'552	-285	-229'022	-386'970	10'023'634	-284'886	-203'468	-488'354	9'535'280
Réfection annuelle des voies - MORI-VIAB	C	-	213'700	22'578	-	-	-	236'278	-	-	-	236'278
Réfection annuelle des voies - BALL-BIER	C	-	52'772	6'415	-	-	-	59'187	-	-	-	59'187
Réfection annuelle des voies - MAUZ-MORI	C	-	50'865	8'144	-	-	-	59'010	-	-	-	59'010
25 LC 01 - Automatisation de la ligne de contact	C	-	-	3'618	-	-	-	3'618	-	-	-	3'618
25 EN 01 - Panneaux solaires Bussy-Yens	C	-	-	758	-	-	-	758	-	-	-	758
Sous total CP 25-28		-	317'337	41'513	-	-	-	358'850	-	-	-	358'850
Total infrastructure		24'409'147	27'805'593	1'297'377	-285	-229'022	-2'791'807	50'491'004	-284'886	-271'017	-555'903	49'935'100
Route												
Achats véhicules 2017-2022	P	-	114'838	-	-	-	-	114'838	-	-	-	114'838
Acquisition véhicules de service	P	-	94'097	-	-	-	-94'097	-	-	-	-	-
Introduction flotte bus électrique - Trafic urbain	C	3'310	6'374	106'828	-	-	-	116'512	-	-	-	116'512
Introduction flotte bus électrique - Trafic régional voyageurs	C	1'650	4'135	74'812	-	-	-	80'597	-	-	-	80'597
Total route		4'960	219'445	181'640	-	-	-94'097	311'947	-	-	-	311'947

État du projet: C = En cours, A = Activé, P = Activé partiellement, T = Transfert, E = Exploitation, R = Refacturé

LIBELLÉ	ÉTAT DU PROJET	IMMOBILISATIONS							PARTICIPATION DE TIERS			
		ÉTAT AU 01.01.2024	COÛTS	PREST. INTERNES	ABANDON DE PROJETS/ TRANSFERTS	COÛTS D'INV. NON ACTIVABLES	IMMOBILISAT. (ACTIV.)	ÉTAT AU 31.12.2024	ÉTAT AU 01.01.2024	PART. DE TIERS	ÉTAT AU 31.12.2024	ÉTAT AU 31.12.2024
Services généraux												
Bureaux nomades	A	34'904	59'186	-	-	-	-94'090	-	-	-	-	-
Remplacement imprimantes multifonctions MFP	C	-	44'921	-	-	-	-	44'921	-	-	-	44'921
ERP - Comptabilité analytique	A	16'700	-	-	-	-	-16'700	-	-	-	-	-
SwissID	C	7'299	-	-	-	-	-	7'299	-	-	-	7'299
Implémentation d'un routeur ferroviaire dans les Be	A	7'104	4'736	-	-	-	-11'840	-	-	-	-	-
Raccordement direct SIV > DDIP	C	-	95'559	-	-	-	-	95'559	-	-	-	95'559
Renouv. matériel réseau IT Morges & Bière Switch boucle Bière	A	-	94'471	-	-	-	-94'471	-	-	-	-	-
Mise à jour logiciels serveur DR	A	-	8'931	-	-	-	-8'931	-	-	-	-	-
Acquisition nouvel ERP	C	-	110'065	-	-54'758	-	-	55'308	-	-	-	55'308
Remplacement module Divalto Paie	A	50'839	7'830	-	-	-	-58'669	-	-	-	-	-
Développements nouvelles fonctionnalités WebApp 2024	C	-	23'040	-	-	-	-	23'040	-	-	-	23'040
Heurès - Développements supplémentaires	A	-	13'293	-	-	-	-13'293	-	-	-	-	-
Nouveau site garage et entretien - Denges	C	38'190'255	12'863'102	737'124	-	-	-	51'790'481	-2'506'964	-624'422	-3'131'386	48'659'095
Réflexion sur site de Cossonay	E	9'010	116'639	2'900	-128'549	-	-	-	-	-	-	-
Projet IV	A	390'226	6'120	-	-	-	-396'346	-	-	-	-	-
Projet BIV	P	-	136'016	26'565	-	-	-	162'581	-	-52'729	-52'729	109'852
Carrefours feux	A	180'959	68'871	10'080	-	-	-259'910	-	-	-	-	-
Mandat OFT de se mettre aux normes pour 2025	C	-	41'207	-	-	-	-	41'207	-	-	-	41'207
Développement / Renouvellement SAE (Version R13)	C	-	335	5'269	-	-	-	5'604	-	-	-	5'604
Total services généraux		38'887'295	13'694'322	781'938	-183'307	-	-954'250	52'226'000	-2'506'964	-677'151	-3'184'115	49'041'885
Total		65'273'764	43'655'955	2'280'788	-316'239	-229'022	-5'154'905	105'510'342	-2'791'850	-948'168	-3'740'018	101'770'324

État du projet: C = En cours, A = Activé, P = Activé partiellement, T = Transfert, E = Exploitation, R = Refacturé

